

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTRÉAL, JANVIER 1887.

N° 9.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nomination d'un syndic d'écoles.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Enseignement de l'histoire à l'école primaire—De la dignité de l'enseignement chez les Turcs—Education des aveugles—Revue des faits scolaires—L'instruction publique dans la province de Québec—L'Education catholique à l'Exposition de Londres—Dictées élémentaires—Dictées syntaxiques—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Exercices sur la ponctuation—Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR TOUS: Fête scolaire au Château St-Louis (Québec)—L'Hon. M. Oulmet à l'École Normale Jacques-Cartier—Le commerce du Canada—Cinquante ans de progrès—Les momies royales d'Égypte—Variétés.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

De détacher les lots 20 jusqu'à 28 inclusivement du cinquième rang du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de L'Ange-Gardien, comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité scolaire du canton de Buckingham, comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'annexion, de délimitation, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Annexer les lots depuis et y compris le No 20, jusqu'au No 46 inclusivement, des 6e et 7e rangs

du canton de Rolette, à la municipalité scolaire de Saint-Magloire, comté de Bellechasse.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Bernardin," le canton Bois, dans le comté de Portneuf, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.

Ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Alphonse de Thetford," dans le comté de Mégantic :—

1° Les quatre premiers rangs du canton de "Thetford," depuis le lot No 13 inclusivement, jusqu'au lot No 28, aussi inclusivement ;

2° Les 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11e rangs du dit canton de "Thetford," depuis le 21e lot inclusivement jusqu'au 28e lot aussi inclusivement ;

3° Cette partie du canton de "Colraine," joignant le coin sud-ouest du canton de "Thetford," comprise entre la ligne de démarcation des deux dits cantons et le chemin dit "Chemin Poudrier," et désignée par les rangs C et A du dit canton de "Colraine" ;

4° Les 9e et 10e rangs du canton d'"Irlande Nord," ainsi qu'une petite pointe du 11e rang, laquelle pointe du 11e rang, renfermant le 16e lot du même dit 11e rang, tel qu'indiqué sur le plan, depuis le 17e lot inclusivement jusqu'au 28e lot aussi inclusivement.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection de municipalité.

Ériger en municipalité scolaire l'arrondissement de Sayabec, dans le comté de Rimouski, comprenant les rangs A et B, de la seigneurie du

lac Métapédia, partant de la ligne de division qui sépare la paroisse Saint-Moise, de la seigneurie de Métapédia, et courant à l'est jusqu'à la propriété de Michel Caron inclusivement, c'est-à-dire : borné à l'ouest par les terres de Saint-Moise, et à l'est par la rivière Saint-Pierre, et le détacher de la municipalité de Cédar Hall, dans le dit comté.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'annexion de municipalité, en vertu de l'acte 41 Vict., chap., 6.

Wolfe.—Sainte-Lucie de Disrabli.

Détacher de cette municipalité les lots Nos 18, 19, 20 et 21, du onzième rang de Stratford et le lot No 21, du dixième rang du même nom, et les annexer pour les fins scolaires au canton Price, dans le comté de Beauce.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 6 novembre dernier (1886), d'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Michel No 5," cette partie de la paroisse de Saint-Michel, dans le comté d'Yamaska, connue sous le nom de "Rang du Pot-au-Beurre," et ne faisant partie actuellement d'aucune des municipalités scolaires déjà existantes.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 16 décembre dernier (1886), d'annexer les lots depuis et y compris le No. 20 jusqu'au No. 46 inclusivement des 6e et 7e rangs du canton Rolette, à la municipalité scolaire de Saint-Magloire, dans le comté de Bellechasse.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 16 décembre dernier (1886), d'ériger le canton Bois, dans le comté de Portneuf, en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Bernardin," avec les mêmes limites qui ont été assignées au dit canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du huit novembre dernier (1886), de nommer M. Pierre Guérin, syndic d'écoles, de la minorité dissidente de "Howick," dans le comté de Châteauguay, aucune personne éligible n'ayant été élue en juillet dernier.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Enseignement de l'histoire à l'école primaire. Importance.—Méthode.

Le but principal de l'enseignement de l'histoire est d'exciter le patriotisme. Quoi de plus propre à faire naître et à développer ce sentiment que de raconter les faits saillants dont notre pays a été le théâtre, de décrire les luttes que nos pères ont soutenues contre leurs oppresseurs, les efforts tentés pour conquérir l'indépendance nationale, les misères endurées pendant les périodes d'ignorance et de tyrannie; les progrès accomplis dans les arts, les sciences et l'industrie lorsqu'une ère de calme et de liberté relative interrompait les déchirements intérieurs!

L'âme de l'enfant s'exalte au récit des actes des grands citoyens qui ont placé l'amour de la patrie au-dessus de tous les autres mobiles, et elle s'indigne contre les despotes qui ont pressuré, martyrisé le peuple. Ainsi son cœur et son caractère se forment, sa volonté s'éclaire et se dirige; plus tard, il sera un citoyen capable, attaché aux institutions de son pays et prêt à verser son sang pour les défendre.

Les leçons d'histoire permettent aussi de cultiver le jugement, l'intelligence; en effet, ce cours, bien donné, n'est pas un simple exercice de mémoire; l'instituteur soumet à l'appréciation des élèves les faits qu'il raconte et recherche avec eux les causes et les résultats des événements; il propose à leur critique les actes des personnages dont il leur parle, enfin, il tâche de faire naître dans leur cœur de bons sentiments tels que l'amour du juste, du bien et du beau moral, et de tout de qui peut contribuer à la grandeur et à la prospérité de la patrie; il leur inspire l'horreur de l'injustice et de toute chose contraire au bien et à la dignité des citoyens.

L'histoire est une école, c'est-à-dire qu'elle instruit. A chaque leçon l'instituteur donne des explications sur les mœurs et coutumes du temps, sur l'état de l'industrie, du commerce et de l'enseignement, sur les institutions politiques, sur la situation géographique des lieux, etc., ce sont là des digressions indispensables à l'intelligence des faits et qui, en

outre, meublent l'esprit de connaissances utiles.

Pour se représenter les événements tels qu'ils se sont accomplis, l'enfant doit absolument faire des efforts d'imagination qui développent puissamment cette belle faculté ; enfin, pour retenir les choses apprises, sa mémoire intervient et elle se fortifie constamment.

Un autre résultat important obtenu par les leçons d'histoire, c'est d'habituer l'élève à s'exprimer oralement, en donnant à sa pensée une forme personnelle ; la récitation d'une leçon doit être un exercice de mémoire pour le fond et un exercice d'élocution pour la forme. Les considérations qui précèdent démontrent l'importance de l'enseignement de l'histoire et conduisent à la méthode.

Si l'instituteur veut intéresser son jeune auditoire, il devra lui-même exposer oralement son sujet ; cet exposé, fait dans une langue simple, clair et à la portée des enfants, sera pittoresque et animé, c'est-à-dire que le ton et le geste de l'instituteur seront en rapport avec les faits qu'il conte, avec les réflexions qu'il émet.

Un récit monotone, sans vie, sans âme, ne saurait commander l'attention, ni intéresser, ni instruire, ni émouvoir ; autant vaudrait se borner à dire : Mes enfants, vous apprendrez par cœur telle page ou tel chapitre de votre manuel. Nous en dirons presque autant de la lecture du sujet par le maître. Écoutons à ce propos l'avis de Julien : " Le professeur ne doit jamais lire, mais raconter. S'il fait une simple lecture, l'enfant se dit à lui-même : Je n'aurais qu'à prendre un livre et je donnerais aussi une leçon d'histoire. D'ailleurs, on ne saurait jamais produire une aussi vive impression en lisant qu'en parlant. La lecture est trop méthodique et didactique : le discours ordinaire, plus libre dans ses mouvements, est aussi plus vivant et plus animé. On ne doit point donner aux élèves, mais leur laisser chercher et trouver la moralité de chaque fait. L'instituteur a mal raconté, si l'enfant ne déduit pas lui-même de son récit la conséquence immédiate et l'instruction ou la vérité morale qui en découlent naturellement."

Pour rendre sa leçon plus attrayante, le maître ne négligera pas les petits détails qui frappent l'attention et fixent

plus vivement dans la mémoire les grands faits auxquels ils se rattachent, mais il évitera les développements sans utilité et sans intérêt, ainsi que l'accumulation fastidieuse des dates et des chiffres. Ce qu'il importe de connaître à propos d'une bataille, c'est bien moins le nombre de morts, de blessés et de prisonniers, que les causes et les résultats de l'événement, et la leçon qui en découle pour les générations nouvelles. Ce qui est surtout intéressant de savoir, ce ne sont pas les détails des combats livrés par un monarque célèbre, mais le sort de ses sujets pendant son règne, les libertés qu'il a accordées ou le despotisme qu'il a exercé ; c'est encore l'état du commerce, de l'industrie et de l'instruction publique, la somme de jouissances morales et matérielles que le travailleur pouvait goûter : en un mot, il faut faire l'histoire du peuple plutôt que celle des rois.

Le maître aura soin d'interroger beaucoup, non seulement pour s'assurer que les élèves ont compris et retenu mais aussi pour provoquer leurs propres réflexions ; il devra continuellement s'adresser à leur jugement. Remarquons qu'il est essentiel de formuler convenablement les questions : elles seront claires, précises et appropriées à la force intellectuelle des élèves ; elles auront trait tantôt aux détails, tantôt à l'ensemble du sujet.

L'instituteur ne négligera pas de faire reproduire la leçon en entier par quelques élèves, comme exercice d'élocution ; il surveillera rigoureusement leur langage et leur prononciation.

La leçon étant donnée, le maître en dictera le résumé ou les élèves le composeront eux-mêmes, s'ils ne possèdent pas de manuel ; dans le cas contraire, la leçon sera étudiée dans le livre au point de vue de l'intelligence du texte et les enfants l'apprendront à domicile.

Une grande condition à laquelle toute leçon d'histoire doit satisfaire c'est d'être très intuitive ; pour atteindre ce but deux moyens sont surtout employés : l'usage de cartes et de tableaux. On se sert des cartes murales de l'école, de celles qui se trouvent dans les atlas et dans les manuels et, au besoin, de croquis tracés au tableau noir par l'instituteur lui-même. Les explications géographiques aident l'imagination et la mémoire, facilitent le rôle de l'intelligence et rendent l'étude

plus intéressante. Un tableau donne une idée juste des coutumes et des mœurs d'une époque et, comme les cartes, vient puissamment en aide aux facultés intellectuelles; il suscite l'attention et procure un plaisir particulier à l'enfant.

Des images et des histoires! A-t-on jamais vu un enfant qui se lassait de considérer les unes et d'écouter les autres?

Signalons encore comme procédés intuitifs les tableaux chronologiques, synoptiques et synchroniques qui sont très souvent d'une réelle utilité: ils permettent d'embrasser d'un coup d'œil les événements d'une longue période, de les coordonner systématiquement, de saisir avec facilité leurs relations et leur enchaînement.

La répétition est la mère du savoir, a-t-on dit: c'est dans l'enseignement de l'histoire que ce dicton trouve le mieux son application: l'enfant sait vite, mais il oublie vite aussi; une *leçon* d'histoire peut l'intéresser, mais l'*histoire* n'aura d'importance pour lui que lorsqu'il sera devenu homme. Il ne faut donc pas négliger les répétitions et les récapitulations fréquentes, c'est une condition essentielle du succès.

Il ne nous reste qu'un mot à ajouter pour compléter ce que nous avons dit de la méthode générale. Quand doit-on enseigner l'histoire à l'école primaire? Nous croyons que l'on peut, avec avantage, commencer l'enseignement de cette branche au degré moyen, par de "petits récits et entretiens familiers sur les principaux personnages et les faits les plus saillants de l'histoire nationale, dans le but de faciliter aux élèves l'étude du programme du degré supérieur," mais nous ne trouverions pas superflus quelques entretiens familiers avec les élèves du degré élémentaire ayant pour but de les préparer à suivre avec fruit les leçons d'histoire. Ces entretiens devront se faire actuellement au second degré.

MARCHE A SUIVRE DANS UNE LEÇON D'HISTOIRE.

Degré moyen.

Adopter de préférence la forme biographique.

Retracer à grands traits la vie d'un personnage important.

Diviser le sujet en plusieurs parties.

Questionner les élèves sur les faits rapportés (après chaque partie).

Faire résumer oralement toute une partie par un certain nombre d'élèves.

Faire reproduire oralement le tout.

Composer une dictée sur le sujet de la leçon.

Lire dans le manuel si les élèves en possèdent.

N. B.—En faisant connaître la vie d'un grand personnage, le maître y rattachera des notions sur les mœurs et coutumes de l'époque, sur la situation matérielle, morale et intellectuelle du peuple.

Degré supérieur.

Exposé oral, par le maître, d'une partie du sujet.

Reprise de l'exposé par le maître.

Interrogations adressées aux élèves pour s'assurer qu'ils ont retenu les détails du sujet et pour exercer leur jugement.

Indication au tableau noir des principaux points du récit.

Reproduction en entier de la première partie par les élèves.

Même procédé pour chaque partie.

Reproduction orale de l'ensemble du sujet par quelques élèves.

Lecture expliquée de la leçon dans le manuel.

Étude à domicile.

N. B.—L'instituteur écrira au tableau noir les mots nouveaux et les noms propres, et il donnera à ce propos les explications qu'il jugera utiles.

Si les élèves ne possédaient pas de manuel, l'instituteur devrait leur dicter le texte à retenir ou leur faire rédiger eux-mêmes la leçon. Celle-ci serait donc suivie d'un exercice de rédaction.

L'instituteur aura soin de coordonner judicieusement la matière et d'expliquer, de justifier cette coordination.

C.-J. SCHÉPERS.

DE LA DIGNITE DE L'ENSEIGNEMENT CHEZ LES TURCS.

Nulle part l'instruction n'est plus en honneur qu'en Turquie: nulle part on ne professe un plus grand respect pour ceux qui sont chargés de la répandre. Le *khodja* (précepteur, le *didascalos* des

(Grecs) prend place dans la famille à côté, et l'on pourrait presque dire au-dessus du père, les Orientaux rapportant de cette manière le mot célèbre d'Alexandre : " Mon père m'a fait descendre du ciel sur la terre, mais mon précepteur m'a fait de la terre remonter au ciel." Ses droits sont de ceux qui ne se prescrivent jamais. Quelque humble que soit restée la position d'un khodja, à quelque rang élevé que soit parvenu son élève, jamais celui-ci fût-il grand vizir, ne manque à lui témoigner, même en public, une tendresse mêlée de respect.

Je citerai à l'appui un fait, où plutôt une scène, dont je fus témoin. J'étais en visite, un matin, chez Rechid-Pacha, ancien ambassadeur à Paris et à Londres, ancien ministre des affaires étrangères. Rechid occupait pour la troisième fois à cette époque (1841), le grand vizirat. On sait ce qu'était, ce qu'est encore aujourd'hui à Constantinople un grand vizir ; plus qu'un premier ministre, plus même que le souverain d'un Etat constitutionnel en Europe. Véritable *portefaix* de l'empire, chef suprême et unique de l'administration. — Il est le représentant, dans l'ordre politique, du sultan dont il tient le sceau. Il ne rend aucune visite, et n'accepte aucune invitation. Les ambassadeurs viennent chez lui ; il ne va point chez les ambassadeurs.

A l'autorité du rang s'ajoutait chez Rechid l'éclat de la renommée. Le hatticharif de Galhané avait répandu son nom dans toute l'Europe. L'opinion à cette époque s'était engouée de la Turquie, et Rechid passait pour le premier homme d'Etat de la Turquie. On s'était passionné pour la réforme.

Une dizaine de personnes, ministres, généraux ulémas, étaient réunies dans le selanileck, les unes debout, les autres assises sur des chaises. Seul le grand vizir occupait un angle du sofa. La conversation s'était engagée sur les affaires de Valachie, quand la tapisserie qui fermait l'entrée du selanileck s'écarta à demi, et un personnage âgé, coiffé du turban blanc des ulémas, pauvrement vêtu d'ailleurs, se glissa dans la salle. Personne ne parut faire attention à lui, — l'usage étant, en Turquie, que le premier venu entre ainsi de plain pied chez le haut dignitaire de l'empire, — et lui-même, adossé à la muraille près de la porte, immobile, le regard fixe, ne sem-

blait avoir remarqué aucun de ses assistants. Tout à coup, Rechid ayant regardé par hasard de son côté, je le vis se lever du divan, se diriger vers l'inconnu, auquel il baisa respectueusement le bas de la robe en le saluant du nom de père (*papa*), et, le prenant doucement sous l'aisselle, suivant la mode orientale, le conduisit jusqu'au sofa, où il le fit asseoir à sa place. Ils causèrent à voix basse durant une couple de minutes, après quoi Rechid, prenant de nouveau le bras du vieillard, l'aïda à se lever du divan et le conduisit jusqu'à la porte du selanileck avec les mêmes témoignages de respect et d'affection.

Je profitai de cet instant pour me pencher à l'oreille de mon voisin et lui demander quel était cet hôte à qui le vizir rendait de tels honneurs et qui le recevait sans en paraître surpris.

" C'est, me répondit-il, l'ancien khodja de Rechid, celui qui lui a appris à lire."

EDUCATION DES AVEUGLES.

(Traduction d'un article du *Canadian Magazine* de décembre 1886.)

Dans l'idée de bien des personnes, tout le nécessaire a été fait en faveur des aveugles, dès que des souscriptions ont été recueillies, qu'un asile a été construit, et qu'on y a placé un certain nombre d'infortunés enfants privés de la vue. C'est une illusion, qui sera bientôt dissipée, nous en avons l'espoir, par la lecture attentive d'un ouvrage très intéressant que vient de publier sur ce sujet le docteur Armitage. *

Au moment où une Commission Royale est à la recherche des moyens les plus efficaces d'améliorer la condition des aveugles, ce livre est de la plus grande opportunité pour guider l'opinion publique, d'autant plus que l'auteur, qui a été lui-même privé de la vue, fait partie de la dite Commission Royale ; aucun savant contemporain ne peut traiter un pareil sujet avec une plus grande autorité, et l'auteur est connu pour sa munificence envers toutes les sociétés ayant pour objet le bien-être des aveugles. En 1884, la *Société des Visiteurs des aveugles indi-*

* *The Education and Employment of the Blind; what it has been, is, and ought to be.*—By T. R. ARMITAGE, M. D.

gents a reçu de lui un secours de 18 000 livres sterling; il a d'ailleurs voyagé par toute l'Europe pour étudier les divers systèmes suivis pour l'éducation des aveugles.

Le médecin et le philanthrope trouveront, dans son livre, des statistiques vraiment saisissantes. On est heureux d'apprendre que, depuis 1851, le nombre relatif des aveugles a été constamment en diminuant eu égard à la population totale: en 1851, on comptait un aveugle sur 979 personnes, tandis qu'en 1881 il y en avait seulement un sur 1138 personnes; cette décroissance peut être justement attribuée à l'amélioration progressive du traitement chirurgical des affections des yeux, à une moindre prévalence des décès causés par la petite vérole, et aussi au progrès de la santé générale par les diverses mesures hygiéniques qui ont été adoptées.

C'est aussi une consolation d'apprendre que l'on peut espérer, dans l'avenir, de réduire la proportion à la moitié de ce qu'elle est encore, en employant des moyens préventifs, spécialement à la naissance et dans le temps de la première enfance, époque qui fournit la plus grande proportion de la population aveugle.

Jusqu'en 1839, la plupart des méthodes employées pour l'enseignement des aveugles exigeaient des écoles et institutions séparées. Déplorant cet usage, le docteur Armitage et cinq autres aveugles d'une éducation élevée se formèrent en Comité, en vue d'étudier la meilleure méthode d'éducation; leurs efforts amenèrent l'établissement de *l'Association Anglaise et Etrangère des Aveugles*.

Ces hommes éminents abordèrent leur tâche avec des vues diverses, mais avec la sincère détermination de ne rien épargner pour arriver à un bon résultat. Les deux meilleurs types trouvés furent la méthode Braille et celle de New-York, comme étant seules capables de conduire les aveugles à la lecture et à l'écriture.

Eventuellement, la méthode Braille fut choisie; comme preuve de succès, le rapport de l'Association, qui avait donné le montant de £2 11 sh. 6d pour la vente des livres Braille en 1870, donne £637 comme moyenne de cette même vente pendant les trois dernières années écoulées. On peut aujourd'hui se procurer de bonnes cartes et d'autres appareils d'école.

Le plus grand défaut que l'on puisse

signaler comme existant maintenant dans l'instruction des aveugles, paraît se rapporter à leur éducation technique relativement à la main-d'œuvre commerciale; ce point, que les meilleurs témoignages signalent comme le fondement de leur puissance dans l'avenir, n'est encore que faiblement satisfait.

Les travaux réguliers dans lesquels peuvent s'engager les aveugles sont surtout les confections de paniers, brosses, balais, articles de literie, paillassons, cordages, empaillage de sièges...; pour les femmes, couture à la main ou à la machine, tricotage, filets, articles au crochet. Les plus rémunérateurs de ces travaux sont ceux qui se rapportent à la literie, en y comprenant la tapisserie. Mais de tous les emplois auxquels peuvent être préparés les aveugles, le docteur Armitage considère comme devant être le plus recherchés, ceux qui concernent la musique et l'accord du piano.

Le docteur a été particulièrement frappé par ce fait: autant qu'il a pu s'en assurer, les écoles d'aveugles du Royaume-Uni n'ont produit, parmi leurs élèves, guère plus de un demi pour cent de jeunes gens capables de se suffire à eux-mêmes; tandis que, parmi les jeunes aveugles élevés à Paris, il y en a environ 30 pour cent pouvant trouver leurs moyens d'existence dans les professions musicales, et une seconde proportion de 30 pour cent qui y trouvent au moins des ressources partielles. Il attribue ce résultat à la supériorité de l'enseignement donné et à l'émulation naturelle dans cette branche d'étude.

C'est sous l'empire de cette conviction qu'a été établi, pour les aveugles, le Collège normal Royal, avec Académie de Musique; le succès est manifeste: dans la proportion de 80 pour cent, les élèves de cet établissement sont en état de se suffire à eux-mêmes d'une manière honorable. Le collège contient: une école primaire, avec un certain nombre de maîtres du système Fräbel; puis une haute école, et une école technique, où sont enseignés l'accord, la réparation et la fabrication des pianos. Les élèves qui sont capables de subir un examen avec succès, obtiennent des diplômes d'organistes, de professeurs ou d'accordeurs; et munis de ces attestations, presque tous réussissent à subsister par leur art.

Nous signalerons brièvement les con-

clusions pratiques par lesquelles le docteur Armitage termine son étude. Et d'abord, les personnes les plus aptes à décider sur les meilleures méthodes pour favoriser les intérêts des aveugles sont les aveugles eux-mêmes, et, parmi les aveugles, les plus capables de se livrer à un tel travail sont ceux qui, par leur éducation et leurs antécédents, donnent lieu d'espérer qu'ils pourront aborder cet important problème avec les connaissances préliminaires requises.

Le docteur insiste fortement sur un complet développement physique : une constitution vigoureuse est, pour les aveugles, d'un avantage tout spécial, car il leur faut un surcroît d'énergie pour se frayer leur chemin dans la vie. La privation d'exercice les rend faibles de corps et d'esprit ; c'est pourquoi une bonne école d'aveugles doit être en mesure de combattre cette tendance, par la gymnastique, la natation, la promenade à la rame, et autres exercices hygiéniques, tendant à développer la vigueur corporelle. Le docteur Armitage demande aussi que l'on favorise le mélange des enfants aveugles avec leurs camarades voyants.

En même temps que les forces du corps, les facultés intellectuelles doivent être développées par des leçons de choses, avec l'emploi des meilleurs moyens connus. Tous les efforts doivent être faits pour donner à l'élève une éducation musicale complète, et non pas seulement superficielle.

L'auteur pose en fait que les directeurs des écoles d'aveugles n'ont pas complété leur œuvre lorsque les élèves quittent l'institution ; selon lui, ils devraient aider leur début dans la vie, au moment où se montrent les premières difficultés, et entretenir ensuite avec eux des relations régulières, pour les aider à surmonter tous les obstacles qui peuvent se rencontrer. On lit avec le plus vif intérêt les détails que donne le docteur Armitage sur les systèmes de surveillance employés en France et en Allemagne à l'égard des anciens élèves. Dans les écoles allemandes, on admet comme axiome qu'un élève n'est pas en état de vaincre les difficultés de la vie avant l'âge de vingt-et-un ans. Le trait caractéristique du système saxon est une organisation soignée de surveillance, de visite, d'assistance

s'il y a lieu, et cela pour toute la durée de la vie. Il semble évident que cette manière d'agir propagée dans les autres pays, y donnerait les plus heureux résultats. Les bons effets constatés au Collège normal Royal ont montré que, en ce qui concerne la musique avec formation spéciale, on a obtenu un plein succès, pour la grande majorité de ceux qui auraient échoué avec le vieux système ; et ainsi on a toute raison d'espérer qu'avec des réformes analogues en ce qui concerne l'éducation commerciale, on arrivera encore, dans une proportion plus élevée, à former des aveugles pouvant se suffire à eux-mêmes.

A. M.

REVUE DES FAITS SCOLAIRES.

L'intérêt que l'on porte au bien-être des instituteurs et à leurs familles vient de se manifester à Berlin par deux legs importants, faits à la ville, en faveur des veuves et des orphelins des instituteurs ; l'un de ces legs monte à 3,300 dollars, et l'autre à 88,000 dollars. Les donateurs sont l'un et l'autre des Israélites.

En France, la commission du budget a supprimé l'allocation de 100,000 francs destinée au cardinal Lavignerie pour ses œuvres en Afrique. Cette suppression, qui a été l'objet d'une réclamation collective des évêques de l'Algérie, est vivement critiquée même par des ennemis de la religion.

“ Au lieu de retrancher cette allocation, dit M. Francisque Sarcey, on eût mieux fait de la doubler, de la tripler même, si les ressources du budget l'eussent permis. Jamais argent n'eût été mieux placé que celui-là.

“ Vous n'ignorez pas que le cardinal Lavignerie, qui exerce sur toutes les populations de notre territoire africain une influence extraordinaire, a fondé, grâce à l'argent de la subvention annuelle, grâce aussi à des souscriptions et à des quêtes organisées en France, une quantité prodigieuse d'écoles, où l'on apprend aux jeunes Arabes ou aux Kabiles la langue et la civilisation françaises. L'une ne va pas sans l'autre.

“ Y a-t-il une œuvre plus patriotique ?
 “ Y a-t-il une œuvre plus utile et plus grande ? ”

En lisant ces lignes de M. Francisque Sarcey, les Canadiens n'oublieront pas qu'il s'agit ici de leur propre langue, à la propagation de laquelle ils ne peuvent manquer de s'intéresser; ils voyagent beaucoup aujourd'hui; ils vont en Europe, en Algérie, en Palestine; ils sont heureux alors de pouvoir causer en français dans ces différents pays.

En Italie, la gauche de la chambre des députés prépare un projet de loi portant suppression de toutes les écoles dirigées par des religieux, et même pour la suppression des ordres religieux encore tolérés dans le pays. On voit que les tendances sont les mêmes qu'en France: ne sont-ce pas les loges maçonniques qui gouvernent de part et d'autre?

La nouvelle loi française sur l'enseignement primaire est enfin votée et promulguée; elle s'appellera la loi du 30 octobre. Le grand objet de cette loi, on le sait déjà, est d'assurer un personnel laïque à toutes les écoles publiques, dans un délai de cinq années; les journaux anti-religieux trouvent ce délai trop long, et réclament une exécution plus rapide de la laïcisation.

Si encore il ne s'agissait que d'une laïcisation dans le vrai sens du mot! mais il y a plus: il faut, aux gouvernants du jour, des instituteurs non croyants, étrangers à toute idée religieuse.

Outre cela, l'économie de la loi tend à rendre impossible le maintien des écoles privées, où les parents chrétiens pourraient faire élever leurs enfants. A propos de quoi M. Jules Simon écrit dans le journal *Le Matin*: "Il est, en vérité, bien difficile de respecter les lois de la logique. Nous sommes une démocratie, et nous faisons de la liberté un objet de luxe. Nous crions bien haut que nous voulons la liberté de conscience, et on se demande, en présence des faits, pour qui nous la voulons, si ce n'est pas uniquement pour les athées!"

Déjà des protestations se font entendre contre cette odieuse loi de persécution. A La Roche-sur-Yon, le Conseil général du département de la Vendée, réuni spécialement pour nommer quatre délégués au Conseil départemental de l'Instruction publique, a voté une motion de blâme sur la loi du 30 octobre; le préfet avait inutilement proposé la question préalable, et il a dû faire ses réserves en vue de l'annulation du vote émis. A

Vannes (Morbihan), le Conseil général a émis un vœu en faveur de la prompte abrogation de la loi du 30 octobre; le préfet a fait ses réserves. Il y a eu des protestations de la part des membres de la droite en divers autres départements, notamment à Saint-Etienne (Loire), à Bordeaux (Gironde), à Mont-de-Marsan (Landes).

Pendant que l'impiété multiplie ses efforts à grand bruit, avec la prétention de répandre l'instruction, des établissements sérieux et vraiment chrétiens continuent paisiblement leurs travaux, avec un plein succès. Citons comme exemple, en plein Paris, le Cours d'Enseignement supérieur des jeunes filles, fondé à la salle Albert-le-Grand (rue Saint-Honoré, 222), par une réunion de professeurs de facultés. Le but est double: donner à l'élite de la jeunesse féminine le complément d'instruction que les tendances de l'époque rendent indispensable; et contenir ces tendances dans les limites de la raison et dans la voie des saines doctrines. Les organisateurs se proposent de faire, non des femmes savantes, mais des femmes sérieusement instruites; ils visent moins à distribuer un enseignement complet, qu'à élever le niveau intellectuel des jeunes personnes ayant déjà parcouru le cycle des études ordinaires, et à leur procurer le moyen de faire un salutaire usage de l'influence légitime qui leur est réservée dans le monde.

Depuis trois ans bientôt, cette école existe, et les succès qu'elle obtient vont toujours en grandissant. Qu'il nous suffise de mentionner ici les cours qui se sont ouverts à la date du 15 novembre 1886:

Droit usuel: M. Gabriel Alix, professeur à la Faculté libre de droit;

Histoire et littérature anciennes: M. l'abbé Beurlier, professeur à l'Ecole libre des hautes études;

Histoire moderne: M. Lecoy de la Marche, archiviste-paléographe, lauréat de l'Institut;

Littérature moderne: M. Marius Sèpét, archiviste-paléographe;

Sciences physiques et naturelles: M. l'abbé Godefroy, docteur ès sciences, professeur à l'Ecole libre des hautes études;

Musique: Mlle Luzeau-Coudrais, institutrice brevetée, directrice du cours.

Les cours ont lieu le lundi et le mercredi, à 2 heures $\frac{1}{2}$, à 3 h. $\frac{1}{2}$ et à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Voilà donc une institution sérieuse, qui, sans causer de grands dérangements dans les familles, fait beaucoup néanmoins pour élever le niveau intellectuel des femmes françaises dans un sens constamment et sûrement chrétien. Puisse le succès continuer à couronner cette œuvre.

A. M.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Du journal *Paris-Canada*, 18 nov. 1886.)

Quand on va de l'Exposition de l'Instruction publique d'Ontario à celle de Québec, on est tout d'abord frappé des différences considérables qui distinguent les systèmes de ces deux provinces. On doit dire que l'exposition de Québec ne donne pas une idée complète de l'état de l'Instruction publique dans la province. Le peu de temps que l'on a eu pour s'y préparer a empêché quelques-uns des principaux établissements d'Instruction de la province de prendre part à l'exposition, préférant ne rien envoyer que d'exposer des collections incomplètes. L'exposition comprend néanmoins 165 collections diverses, et permet au visiteur de bien comprendre le système et les méthodes adoptés dans Québec. Il y a de grandes différences avec Ontario, mais aussi plusieurs points de similitude. L'Instruction publique dans Québec est aussi subdivisée en primaire, secondaire et supérieure, avec quelques écoles spéciales et les écoles normales en plus.

Dans le système d'enseignement primaire, il a fallu introduire forcément le dualisme, par suite du dualisme de religion et de nationalité qui y prévaut. En chiffres ronds, les catholiques de Québec forment les trois quarts de la population et les protestants l'autre quart. — Il serait plus juste de dire quatre cinquièmes contre un cinquième.*

* En se basant sur les chiffres des recensements de 1871 et de 1881, et en continuant la progression jusqu'en 1886, on trouve les résultats ci-après pour l'année 1886 :

Catholiques.....	1,272,000	soit 6/7
Autres	182,000	soit 1/7
Total.....	1,454,000	

Les écoles des deux grandes sections religieuses reçoivent également l'aide de l'Etat, et le principe est que l'enseignement religieux soit donné, catholique pour les catholiques, protestant pour les protestants. S'il y a une minorité dissidente dans une école quelconque, les parents ont le droit d'empêcher leurs enfants d'assister aux exercices religieux de la majorité. On assure ainsi l'entière liberté de conscience dans l'école.

L'honorable M. Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec, est à la tête des deux systèmes catholique et protestant, et tous ceux qui ont visité l'exposition ont pu remarquer avec quel empressement et quelle urbanité il donnait toutes les informations que l'on désirait obtenir. "Nous n'avons, disait-il récemment, aucun avis, encore moins aucune leçon à offrir aux étrangers, mais nous avons lieu de nous féliciter de la manière dont nous avons réussi à appliquer le grand principe de la liberté de conscience dans l'Instruction publique."

C'est évidemment là le point le plus intéressant pour l'étranger.

Les écoles publiques de Québec sont entretenues par des subventions de l'Etat, une taxe d'école, et un versement mensuel par les parents. Ceci indique que les écoles de Québec ne sont pas entièrement gratuites comme celles d'Ontario.

"Nous considérons les versements mensuels, disait M. Ouimet, comme un des bons traits de notre système. Nous enseignons ainsi aux parents qu'un grand devoir leur incombe vis-à-vis de leurs enfants : celui de contribuer à leur instruction."

Mais dans Québec la présence des enfants à l'école n'est pas obligatoire, quoique le paiement de la taxe mensuelle le soit. Ainsi un père peut retenir ses enfants chez lui, et il ne sera sujet à aucune pénalité pour leur absence de l'école ; mais il doit toujours payer la taxe mensuelle qui varie de 2 fr. 50 (maximum) à 25 centimes (minimum).

Il est clair que ce système produirait une grande irrégularité dans la fréquentation habituelle de l'école ; mais il paraît que dans la province de Québec la fréquentation de l'école n'en est nullement diminuée. On envoie très réguliè-

rement les enfants à l'école et les taxes sont en général très régulièrement payées.

L'exposition de l'instruction publique de Québec offre d'abord à son centre un grand tableau montrant l'état actuel de l'instruction dans la province. Il a été dressé par l'honorable M. Ouimet, d'après les rapports qu'il a préparés depuis une dizaine d'années pour le gouvernement et les chambres.

La province est subdivisée en 1,100 municipalités et 4,768 arrondissements scolaires. Les écoles élémentaires sont au nombre de 4,490 contre 4,156 en 1881, et 2,969 en 1867. Les élèves sont au nombre de 180,000 contre 163,000 en 1881, 156,000 en 1867. Les écoles modèles sont au nombre de 356 contre 281 en 1881 et 225 en 1867.

Enfin, il y a 39 collèges contre 36 en 1881 et 27 en 1867. Les élèves, 7,109 contre 7,200 et 6,189.

Pour les universités et les écoles normales, il n'y a pas de différences importantes dans les chiffres. Près de ce tableau principal, on trouve les rapports, livres scolaires et publications recevant des subsides du gouvernement pour répandre l'instruction et tenir le public au courant des progrès obtenus. On trouve un peu plus loin les photographies des trois grandes universités de la province: celle de Laval, à Québec, catholique, et celles de McGill, à Montréal, et de Lennoxville, cantons de l'Est, protestantes. L'Université Laval a obtenu sa chartre royale en 1852, et est maintenant l'un des plus importants centres de hautes études sur le continent américain.

L'Université McGill forme de son côté le foyer principal de l'éducation protestante dans la province, mais elle ne fait aucune acception de sectes religieuses et encore moins de nationalités.

On remarque les photographies de six des principaux établissements d'instruction supérieure de la province; les collèges de Québec, de Saint-Hyacinthe, de L'Assomption, de Chicoutimi, de Ste-Thérèse et de Lévis. On regrette que plusieurs autres institutions de première importance ne soit pas représentées, comme par exemple l'immense établissement du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, ni le collège des Jésuites de la même ville.

L'ensemble de la collection de Québec offre un grand intérêt. On remarque par-

ticulièrement les efforts faits pour répandre l'instruction commerciale et l'instruction technique. On doit citer ici en première ligne l'Académie commerciale de Montréal, que l'on pourrait très justement appeler un monument élevé au commerce et à l'industrie; fondée par des commissaires d'écoles catholiques de la ville de Montréal, cette académie prépare et forme les élèves pour toutes les carrières commerciales ou industrielles.

Pour l'instruction technique les résultats obtenus sont dus en grande partie aux efforts incessants de M. Ouimet, qui, avec les commissaires de Montréal, fondait, en 1873, l'École polytechnique de Montréal, dirigée par M. Archambault. Jusqu'alors, l'instruction supérieure ne faisait que préparer les enfants aux professions libérales, loi, médecine, etc., etc. Voilà pourquoi, pendant longtemps, les jeunes gens du Canada ne recevaient pas l'instruction nécessaire à leur perfectionnement dans les arts industriels et surtout le génie civil. Cette lacune est très bien comblée aujourd'hui.

La province possède quatre établissements destinés à l'instruction des aveugles et des sourds-muets. Ces institutions reçoivent de l'État des subsides, se montant à une soixantaine de mille francs.

(Autre extrait du *Paris-Canada*.)

L'exposition scolaire de la province de Québec a beaucoup intéressé les visiteurs spéciaux, comme les professeurs de l'université de Cambridge, ceux du bureau d'éducation de la ville de Londres, le cardinal Manning, l'évêque Langevin et nombre d'autres. On a bien remarqué les dessins des élèves des écoles du soir sous le contrôle de la Société des arts et manufactures. C'est à propos de ces dessins que le secrétaire des écoles de Shipley, qui sont au cœur des districts manufacturiers du Yorkshire, écrivait récemment:

“ Dans ma visite à l'exposition coloniale rien ne m'a plus intéressé que les ouvrages faits dans les écoles d'art de cette province. Je les considère comme excellents dans l'ensemble, et j'exprime la satisfaction autant que la surprise que j'ai éprouvées devant ces preuves que vos écoles d'art ne sont nullement inférieures à nos meilleures écoles d'Angleterre. Les travaux des élèves du Canada m'ont paru couvrir un champ plus étendu que les nôtres.”

L'EDUCATION CATHOLIQUE

A L'EXPOSITION DE L'INDE ET DES COLONIES A LONDRES.

(Traduction du *Tablet* de Londres, du 30 octobre 1886.)

Dans le conflit qui s'élève maintenant entre les partisans des divers systèmes d'éducation, nous sommes heureux, comme catholiques, de voir que la province canadienne de Québec a une Loi d'éducation en harmonie avec l'enseignement religieux et moral.

D'une manière indirecte, les autorités du gouvernement et de l'éducation dans cette province, ont rendu un service considérable à l'éducation catholique en Angleterre, en envoyant à l'Exposition une collection si abondante et si riche de tout ce qui se rapporte à l'instruction de la jeunesse dans la province de Québec ; l'ensemble fait éclater la haute valeur intellectuelle du clergé, du gouvernement et du peuple.

Sur les murs de la cour de Kensington, on voit des photographies de la célèbre Université catholique de Laval, dans la cité historique de Québec, et aussi de beaucoup de collèges et de séminaires établis en divers endroits du pays, et dont la plupart sont affiliés à l'Université ; ainsi, dès leur entrée, les visiteurs de l'Exposition sont frappés par la vue des magnifiques édifices consacrés à l'enseignement dans ce pays, dont le peuple, en très grande majorité, appartient à cette Eglise qui a toujours été à la tête de la civilisation et du progrès. Les riches institutions d'enseignement pour les deux sexes, dans les cités de Montréal et de Québec, sont une preuve convaincante de la haute et anxieuse prévoyance des premiers colons et missionnaires, relativement à l'éducation des générations futures. Ces pionniers, comme font d'ailleurs les catholiques dans toutes les parties du monde, faisaient grand fond sur l'éducation religieuse et intellectuelle de la jeunesse, et ils ont consacré pour toujours, à cette œuvre si noble, une grande partie des terres et des richesses que la Providence avait mises en leurs mains.

Nous devons aussi mentionner la fameuse Université protestante du collège McGill à Montréal, qui a pour principal l'éminent géologue sir William Dawson ; c'est un grand établissement d'enseignement d'un mérite indiscutable ; et son existence prospère montre l'esprit large et généreux qui prévaut parmi les peuples catholiques.

Dans aucun pays, les annales d'une administration coloniale ne présentent une série d'hommes illustres comme ceux qu'on trouve dans l'histoire canadienne-française : Champlain, Frontenac, Lévis, Montmorency, Montcalm, de la Salle, Hennepin, Marquette, Laval, et une foule d'autres héros, laïques ou prêtres, soldats, explorateurs, missionnaires, qui, de l'estuaire du Saint-Laurent au pied des Montagnes Rocheuses, portèrent partout la religion et la civilisation chrétiennes. Ainsi en avait-il été dans les âges précédents, lorsque, le christianisme et la barbarie se combattant face à face, on avait vu se fondre, dans toutes les nations chrétiennes, ces grandes écoles et universités, qui, après la chute de l'empire romain et jusqu'à nos jours, ont répandu sur le monde la lumière bienfaisante de la religion, de la science et de l'éducation. Ce que saint Carthrac et les successeurs immédiats de saint Patrice avaient fait en Irlande en présence des anciens Druides, longtemps avant que leur dernier feu fût éteint par le grand Irlandais, ce que saint Colomkille avait fait à l'école de Jona pour les Calédoniens encore païens, ce que le courageux moine Augustin avait fait pour les Saxons païens de la Bretagne, de Laval et de la Salle l'ont fait pour la religion et l'éducation, dans le pays sombre et sauvage des Hurons et des Algonquins.

Nous offrons donc nos félicitations à l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Education dans la province de Québec, comme à l'héritier et au représentant des travaux intellectuels des illustres Français que nous avons nommés, à l'occasion de l'excellente exposition scolaire faite par la province à la grande Exhibition de l'Inde et des Colonies que l'on voit à South Kensington.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

I.

Distinction des pronoms personnels.

Il demande.—*Nous* lisons.—*Elle* marchande.—*Vous* mangez.—*Tu* vois une maison.—Jean te frappe, et *toi*, tu ne lui fais aucun mal.—*Ils* nous rendront un grand service.—Celui qui s'aime est rarement aimable.—Le désir se promène et ne s'arrête jamais.—Nommez-la.—*Nous* le voyons, cet enfant, toujours attentif aux leçons de son maître.—Quand je pourrais me faire craindre, j'aimerais mieux encore me faire aimer.—La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas.—L'espérance est le pain des malheureux.—Pour connaître ses forces, il faut les essayer.—Le défaut d'éducation se reconnaît à l'oubli des convenances.—Il n'y a pas de têtes plus vides que les têtes pleines d'elles-mêmes.—L'orgueilleux s'enfle et son enflure lui ôte la sensibilité.—Si tu sèmes le mal, tu récolteras le mal.—La jeunesse est si aimable qu'il la faudrait adorer. Le bonheur est le repos des désirs; celui qui le poursuit ne peut l'atteindre.—Dieu reprendra ses dons, puisque, loin de lui en rendre la gloire qui lui est due, nous les tournons contre lui-même.—Le soleil est plus près de nous en hiver qu'en été.—Cette affaire est délicate, le succès en est douteux.—Ne sois pas plus sévère que ce Dieu qui pardonne ou qui punit en père.—La fortune a son prix; l'imprudent en abuse, l'hypocrite en médit, et l'honnête homme en use.—L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi.—Le méchant a beau fuir la peine de son crime, il la porte avec lui.—Il vous aime autant qu'eux.—Les remèdes sont eux-mêmes de véritables maux.—Ne vous débarrassez pas des pauvres en leur jetant ce que vous leur donnez.—Il ne faut pas se prêter aux plaisirs: dès qu'on s'y adonne, on se prépare des regrets.

II.

Distinction des pronoms démonstratifs.

La langue d'un muet vaut mieux que celle d'un menteur.—Celui qui estime plus l'or que la vertu perdra l'or et la vertu.—Celui qui donne de bons exemples prêche toujours avec éloquence.—Ce qui est utile mérite seul nos soins.—La route la plus sûre est celle de la droiture.—Ne perdons pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.—Celui-là fait le mal, qui ne fait pas le bien.—Ce que l'on a donné ne saurait se reprendre.—L'opinion des savants doit être préférée à celle des ignorants.—Houore celui de qui tu es le fils.—Ce magnifique spectacle que le monde étale chaque jour à mes regards, est ce qui parle le plus éloquemment à mon cœur.—C'est mon fils que j'appelle.—Ce n'est pas l'homme que je méprise, ce sont ses opinions, ce sont ses erreurs.—Vouloir les mêmes choses, repousser les mêmes maux, voilà ce qui fait la solide amitié.—Votre grand-père, est-ce ce grand vieillard qui vient à nous?—Ceci n'est pas un jeu d'enfants: la chose est grave.—Etre avec des gens qu'on aime, cela suffit.—Celui qui rend un service doit l'oublier;

celui qui le reçoit doit s'en souvenir: c'est le contraire qui arrive souvent.—On allège sa douleur en soulageant celle des autres.—La première vertu, c'est d'être exempt de vice.—Celui qui donne au pauvre prête à Dieu. Ce n'est pas assez de s'abstenir du mal, il faut encore faire le bien.—La fortune se rit de nos désirs.—Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.—On ne flatte guère ceux dont on veut se passer.—Celui qui avoue ses fautes, rentre déjà dans le droit chemin.

J. O. C.

DICTÉES SYNTAXIQUES.

Accord de l'adjectif et du participe passé employé comme adjectif.

I.

On voyait courir partout des troupes craintives d'esclaves effrayés.—L'infortuné avait encore la bouche et les yeux ouverts.—Quelle comparaison entre le Colisée et une multitude confuse de maisons irrégulières d'une ville?—L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de soie blanche semé de fleurs de lis.—L'invention est en quelque sorte le résultat de l'imagination unie au jugement.—Nous ne trouvâmes que quelques pains d'orge fort durs.—Cet avare avait enfermé dans sa cave une masse d'écus considérable, anciens et modernes.—On porte des brodequins de cuir lacés sur le côté.—Vous devriez avoir une tenue et un langage respectueux.—On a trouvé, dans les fouilles, des vases de poterie romaine parfaitement conservés.—Les voleurs s'emparèrent d'un sac de toile plein d'argent.—La dernière partie de cet ouvrage important, confiée à un homme distingué, a été traitée avec beaucoup plus de talent que le reste.—On a trouvé une partie du pain mangée par les souris.—Les évêques portent des gants de soie violets.—Le roi d'Égypte était suivi de deux mille prêtres vêtus de robes de lin plus blanches que la neige.—On a trouvé dans les ruines de Ninive des statues de granit colossales et singulières par leur forme.—Nous avons fait distribuer une partie du pain destiné aux soldats.—Le pain des Lapons n'est que de la farine d'os de poissons broyés et mêlée avec de l'écorce tendre de pin ou de bouleau.—On nous servit une épaule de mouton rôtie.

II.

Il est bon d'accoutumer les enfants à coucher la tête nue.—Saint Louis suivait pieds nus l'étendard de la sainte croix.—Nous avions de l'eau jusqu'à mi-jambes.—Les montagnards, qui ont en toute saison les jambes nues, marchent rarement nu-tête.—Il y a des demi-amitiés qu'on appelle des connaissances.—Coligny offrit sa poitrine nue au poignard des assassins.—Il est beaucoup de gens qui n'ont que la nue propriété des biens dont les autres ont l'usufruit.—Le pauvre homme était nu-tête et nu-jambes, les

pieds chaussés de petites sandales.—Une demi-heure après avoir quitté le vaisseau, nous foulâmes le sol canadien.—Les prisonniers moscovites, soldats et officiers, marchèrent tête nue, à travers moins de sept mille Suédois.—Eveillés à minuit au cœur de l'hiver par l'ennemi dans leur ville, les Gênois trouvèrent plutôt leurs fusils que leurs souliers; si nul d'eux n'avait su marcher nu-pieds, qui sait si Genève n'eût point été prise?—Les ports sont comblés, les villes sont détruites, et la terre, nue d'habitants, n'est plus qu'un lieu désolé.—Notre siècle est plein de ces demi-fidèles.—Fussiez-vous demi-pourri dans le tombeau, il vous ressuscitera.—L'armée était demi-ruinée avant que d'arriver en Médie.—En politique, comme en littérature, il n'y a rien de pire que les demi-connaisseurs.—Opimius paye la tête de Caius Gracchus dix-sept livres et la demi d'or.—Cette pendule n'a pas sonné la demi, parce qu'elle ne sonne pas les demies.

J. O. C.

DICTEES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. L'ORANGER.

Deux sœurs, après la mort de leur mère, héritèrent d'un oranger. Chacune d'elles prétendait l'avoir dans son lot. Enfin, l'une ne voulant pas céder à l'autre, elles décidèrent de le fendre en deux, et d'en prendre chacune la moitié. L'arbre éprouva la destinée à laquelle fut condamné l'enfant du jugement de Salomon. Il fut partagé en deux. Chacune des sœurs en replanta la moitié; et, chose merveilleuse! l'arbre divisé par la haine fraternelle fut recouvert d'écorce par la nature. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

II. LE VIEUX PAYSAN AVEUGLE.

J'ai quatre-vingts ans; ma fille pioche le champ de pommes de terre et de sarrasin, ramasse le bois mort pour l'hiver; elle fait le pain de seigle, et moi je ne fais rien... Je garde l'âne, ou plutôt l'âne me garde quand les enfants n'y sont pas; car il est vieux, pour un animal, presque autant que je suis vieux pour un homme: il sait que je n'y vois pas, il ne s'écarte jamais trop des chemins; et quand il veut s'en aller, il se met à braire, ou bien il vient froter sa tête contre moi, tout comme un chien, jusqu'à ce que nous revenions ensemble à la cabane.

(LAMARTINE.)

III. VOYAGE EN BALLON.

L'air était pur, le vent modéré; le *Victoria* monta presque perpendiculairement à une hauteur de mille cinq cents pieds. A cette élévation, un courant plus marqué porta le ballon vers le sud-ouest. Quel magnifique spectacle se déroulait aux yeux des voyageurs! Le pays se distinguait par une extrême fertilité. Des sentiers sinueux et étroits s'enfonçaient sous des voûtes de verdure. On passait au-dessus des champs cultivés

de tabac, de maïs, d'orge en pleine maturité; çà et là de vastes rizières avec leurs tiges droites et leurs fleurs de couleur purpurine. On apercevait des moutons et des chèvres renfermés dans de grandes cages élevées sur pilotis, ce qui les préservait de la dent du léopard. Une végétation luxuriante s'échevelait sur ce sol prodigue.

(JULES VERNE.)

IV. LE PIVERT.

Le pivert ou pic-vert peuple nos bois et nos forêts; il cherche sur les vieux arbres les insectes cachés entre le tronc et l'écorce. On entend de loin le bruit qu'il fait en frappant du bec contre l'arbre, guettant avidement les insectes, et les saisissant aussitôt qu'ils se montrent. La langue du pic, admirablement conformée en vue de sa fonction, est terminée par une pointe dure pour percer les insectes. Elle est en outre couverte d'une substance gluante, qui lui sert parfois à faire une chasse singulière. Le pic-vert est très avide de fourmis. Il se place près d'une fourmière, et allonge sa langue hors de son bec jusqu'à trois ou quatre pouces. Les fourmis viennent en foule s'y placer, et sont retenues par la matière gluante. Le rusé pic-vert retire brusquement sa langue, imitant en cela le fourmilier d'Amérique. Malheureusement pour le pic, il passe pour faire du mal aux arbres, et on lui fait la chasse. Cependant, il faut remarquer à sa décharge qu'il ne s'attaque qu'aux arbres morts ou atteints par les vers; le ver est la maladie, et souvent vous tuez le médecin. (Extrait des *Petites Lectures*.)

V. FOLLES OPINIONS RELATIVES AUX ÉCLIPSES.

Dans toutes les Indes Orientales, on croit que, quand le soleil et la lune s'éclipsent, c'est qu'un certain dragon, qui a les griffes fort noires, les étend sur ces astres dont il veut se saisir; et vous voyez pendant ce temps-là les rivières couvertes de têtes d'Indiens qui se sont mis dans l'eau jusqu'au cou, parce que c'est une situation très propre, selon eux, à obtenir du soleil et de la lune qu'ils se défendent bien contre le dragon. En Amérique, on était persuadé que le soleil et la lune étaient fâchés quand ils s'éclipsaient, et Dieu sait ce qu'on ne faisait pas pour se raccommoder avec eux. Mais les Grecs, qui étaient si raffinés, n'ont-ils pas cru longtemps que la lune était ensorcelée, et que des magiciennes la faisaient descendre du ciel pour jeter sur les herbes une certaine écume malfaisante? Et nous, n'avons-nous pas eu belle peur nous-mêmes, à une certaine éclipse de soleil, qui à la vérité fut totale (en 1654)? Une infinité de gens ne se tinrent-ils pas enfermés dans les caves? En vérité, tout cela est trop honteux pour les hommes: il devrait y avoir un arrêt du genre humain qui défendit qu'on parlât jamais d'éclipse, de peur que l'on ne conserve la mémoire des sottises qui ont été faites ou dites sur ce chapitre-là. Mais ne faudrait-il pas aussi que le même arrêt abolît la mémoire de toutes choses, et défendit qu'on par-

lât jamais de rien : car je ne sache rien au monde qui ne soit le monument de quelque sottise des hommes. (FONTENELLE.)

VI. LA VÉRITÉ, BIEN SUPRÊME DE L'HOMME.

On est heureux quand on la possède ; on ne nuit qu'à soi-même quand on la rejette. Elle fut également la béatitude et le supplice de tous les hommes, parce que " ceux qui se tournent vers elle sont rendus heureux par ses lumières, et que ceux qui refusent de la regarder sont punis par leur propre aveuglement et par leurs ténèbres." Voilà ce que c'est que la vérité ; et cette vérité, si nous l'entendons, c'est Dieu même. O vérité ! ô lumière ! ô vie ! quand vous verrai-je quand vous connaîtrai-je ? Connaissons-nous la vérité parmi les ténèbres qui nous environnent ? Hélas ! durant ces jours de ténèbres, nous en voyons luire de temps en temps quelque rayon imparfait. Aussi notre raison incertaine ne sait à quoi s'attacher ni à quoi se prendre parmi ces ombres. Si elle se contente de suivre ses sens, elle n'aperçoit que l'écorce ; si elle s'engage plus avant, sa propre subtilité la confond. Les plus doctes, à chaque pas, ne sont-ils pas contraints de demeurer court ? Ou ils évitent les difficultés, ou ils dissimulent et font bonne mine, ou ils hasardent ce qui leur vient sans le bien entendre, ou ils se trompent visiblement et succombent sous le faix. Mais vivons chrétiennement, et la vérité nous sera un jour découverte. Jamais nous n'aurons respiré un air plus doux ; jamais notre faim n'aura été rassasiée par une manne plus délicieuse, ni notre soif étanchée par un plus salubre rafraîchissement. Rien de plus harmonieux que la vérité ; nulle mélodie plus douce, nul concert mieux entendu, nulle beauté plus parfaite et plus saisissante. (BOSSUET.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

(*Faute à relever.*—Livraison précédente, page 210, 2^e colonne, lire ainsi la 4^e phrase : La *foule* n'a d'autre loi que les exemples de ceux qui commandent.)

Nous vous ferons passer les marchandises au *fur* et à mesure qu'elles arriveront.

(BESCHERELLE.)

Ce *furent* les Phéniciens qui, les premiers, inventèrent l'écriture.

(BOSSUET.)

Nous avons rencontré une compagnie de *fusiliers*.

Vous vous êtes rendu à l'ennemi, je le sais ; je devrais vous faire *fusiller*.

(NAPOLÉON.)

Le *fût* de cette colonne a sept diamètres.

(BESCHERELLE.)

La difficulté *fut* d'attacher le grelot.

(LA FONTAINE.)

Je ne suis plus que le dernier arbre d'une vieille *futaie* tombée.

(CHATEAUBRIAND.)

Ce jeune homme est bien *futé*.
Qui, *gai*, fait une erreur la boit à repentance.
(RÉGNIER.)

Le tableau représente des cavaliers enveloppés de longs manteaux et de heaumes bizarres, traversant un *gué* peu profond. (TH. GAUTHIER.)

Aie l'œil au *guet*, et prends garde qu'il ne vienne personne.
(MOLIÈRE.)

Trop de *gaité*(1), vois-tu, me lasse et m'étourdit ;
Qui rit à tous propos ne peut que me déplaire.
(COLL. D'HARLEVILLE.)

Le voleur tourne tant, qu'il entre en lieu *guetté*,
Le dépeuple, remplit de meurtres la cité.
(LA FONTAINE.)

Vous savez tous les endroits où il va, et vous le rendez-vous était à la *gare* de l'un des chemins de fer.
[*guettez.*]
(VIARDOT.)

Si vous faites cela, *gare* les conséquences.
(ACADÉMIE.)

Gare-toi de cette voiture.

Voilà un beau *gars* !

Les légions distribuées pour la *garde* des frontières, en défendant le dehors affermissant le dedans.
(BOSSUET.)

Au lieu d'être en prison, je n'ai pas même un *garde*.
(CORNEILLE.)

Il *garde* tout pour lui et ne donne rien aux autres.
(ACADÉMIE.)

La lumière du *gaz* est plus vive que celle des lampes.
(POTEVIN.)

Tel le tissu d'une *gaze* légère
Embellissant l'objet qu'elle semble cacher,
Invite l'œil à le chercher
Sous cette parure étrangère.

(DEUILLE.)

La politesse *gaze* les vices. (MASSILLON.)

Un paon muait ; un *geai* prit son plumage.
(LA FONTAINE.)

J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux.
(RACINE.)

Les objets de *jais* sont ébauchés au couteau, puis façonnés soit à la lime, soit à la meule.
(J. GARNIER.)

On croirait que Fénelon a produit le Télémaque d'un seul *jet*.
(MAURY.)

Les métaux les plus polis et les *gemmes* les plus précieuses se trouvent entre les deux tropiques.
(LACÉPÈDE.)

Je vois, *j'aime* le bien ; c'est le mal que je fais.
(C. DELAVIGNE.)

La *gêne* est depuis longtemps abolie en France.
(ACADÉMIE.)

Il y a dans cette machine quelque chose qui en *gêne* les mouvements.
(ACADÉMIE.)

Les questionneurs les plus impitoyables sont les *gens* vains et désœuvrés.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

(1) On écrit aussi *gaité*.

La gent qui porte crête au spectacle accourut.
(LA FONTAINE.)

Le mot *jan*, au jeu de trictrac, signifie tous les accidents par lesquels on peut gagner ou perdre des points; les *jans* sont, conséquemment, très nombreux.

Présentement je ne sais plus où *j'en* suis; les honneurs et les représentations me feront périr, si vous n'avez soin de moi. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

J. O. C.

EXERCICES SUR LA PONCTUATION.

Du point.

I.

Les vrais et solides plaisirs ne se trouvent que dans la pratique de la vertu la vertu exceptée tout passe avec la rapidité d'un songe une reconnaissance sincère est le meilleur remerciement d'un bienfait la mort est facile à supporter quand on peut se consoler par le souvenir d'une belle vie les ignorants sont des gens de bonne pâte que les charlatans exploitent les meilleures choses deviennent nuisibles pour peu qu'on en abuse le moindre bruit tourmente une conscience coupable faites provision de science en cas que vous perdiez un jour votre fortune il faut accepter avec résignation les maux que la Providence nous envoie les seules richesses qui vous resteront seront celles que vous aurez données aux pauvres en satisfaisant notre conscience nous satisferons tout le monde les mauvais livres sont des poisons qui gâtent l'esprit et qui corrompent le cœur l'espérance est le pain des malheureux beaucoup de gens confondent l'amour-propre la vanité et l'orgueil plus on est sobre de paroles moins il échappe de sottises les biens d'ici-bas ne sont pas comparables à ceux de l'éternité une seule journée d'un sage vaut mieux que toute la vie d'un sot plein de son propre mérite le vaniteux ne croit pas à celui des autres l'orgueilleux s'enfle et son enflure lui ôte la sensibilité la charité voit tous les hommes du même œil

CORRIGÉ.

Les vrais et solides plaisirs ne se trouvent que dans la pratique de la vertu.—La vertu exceptée, tout passe avec la rapidité d'un songe.—Une reconnaissance sincère est le meilleur remerciement d'un bienfait.—La mort est facile à supporter, quand on peut se consoler par le souvenir d'une belle vie.—Les ignorants sont des gens de bonne pâte que les charlatans exploitent.—Les meilleures choses deviennent nuisibles, pour peu qu'on en abuse.—Le moindre bruit tourmente une conscience coupable.—Faites provision de science, en cas que vous perdiez un jour votre fortune.—Il faut accepter avec résignation les maux que la Providence nous envoie.—Les seules richesses qui vous resteront, seront celles que vous aurez données aux pauvres.—En satisfaisant notre conscience, nous satisferons tout le monde.—Les mauvais livres sont des poisons qui gâtent l'esprit, et qui corrompent le cœur.—L'espérance est le pain des malheureux.—Beau-

coup de gens confondent l'amour-propre, la vanité et l'orgueil.—Plus on est sobre de paroles, moins il échappe de sottises.—Les biens d'ici-bas ne sont pas comparables à ceux de l'éternité.— Une seule journée d'un sage vaut mieux que toute la vie d'un sot.—Plein de son propre mérite, le vaniteux ne croit pas à celui des autres.—L'orgueilleux s'enfle, et son enflure lui ôte la sensibilité.—La charité voit tous les hommes du même œil.

II.

Moïse nous montre tous les hommes renfermés en un seul homme et sa femme même tirée de lui la concorde des mariages et la société du genre humain établie sur ce fondement l'innocence de l'homme et sa félicité dans le paradis les préceptes divins donnés à nos parents la malice de l'esprit tentateur et son apparition sous la forme du serpent la chute d'Adam et d'Eve funeste à toute leur postérité le premier homme justement puni dans tous ses enfants le genre humain maudit de Dieu la première promesse de la rédemption et la victoire future des hommes sur le démon la paresse étouffe l'esprit les gens mous et inappliqués quelque génie qu'ils aient se rendent imbéciles et se dégradent eux-mêmes la vengeance est souvent aussi funeste à celui qui l'exerce qu'à celui qui l'éprouve c'est un fer aiguisé par les deux bouts qu'on appuie contre son cœur et contre celui de son ennemi quand vous écouterez avec la même indifférence les injures et les compliments vous pourrez croire alors que vous aurez fait des progrès dans la vertu la femme estimable est la femme laborieuse occupée des soins domestiques et dont on ne parle pas et non ces femmes qui ignorent ou dédaignent ce qu'il leur faut savoir ou qui ne savent faire œuvre de leurs doigts ce ciel que vous voyez cet air que vous respirez ces fruits qui charment votre goût vous les devez au Créateur le vrai chrétien sait se faire des avantages de toutes choses les maux qui lui viennent sont des biens que Dieu lui envoie les biens qui lui manquent sont des maux dont la Providence l'a garanti

CORRIGÉ.

Moïse nous montre tous les hommes renfermés en un seul homme, et sa femme même tirée de lui, la concorde des mariages et la société du genre humain établie sur ce fondement, l'innocence de l'homme et sa félicité dans le paradis, les préceptes divins donnés à nos parents, la malice de l'esprit tentateur et son apparition sous la forme du serpent, la chute d'Adam et d'Eve funeste à toute leur postérité, le premier homme justement puni dans tous ses enfants, le genre humain maudit de Dieu, la première promesse de la rédemption et la victoire future des hommes sur le démon.—La paresse étouffe l'esprit: les gens mous et inappliqués, quelque génie qu'ils aient, se rendent imbéciles et se dégradent eux-mêmes.—La vengeance est souvent aussi funeste à celui qui l'exerce qu'à celui qui l'éprouve: c'est un fer aiguisé par les deux bouts qu'on appuie contre son cœur et contre celui de son ennemi.—Quand vous écouterez avec la même indifférence les injures et les compliments,

vous pourrez croire alors que vous aurez fait des progrès dans la vertu.—La femme estimable est la femme laborieuse, occupée des soins domestiques, et dont on ne parle pas; et non ces femmes qui ignorent ou dédaignent ce qu'il leur faut savoir, ou qui ne savent faire œuvre de leurs doigts.—Ce ciel que vous voyez, cet air que vous respirez, ces fruits qui charment votre goût, vous les devez au Créateur.—Le vrai chrétien sait se faire des avantages de toutes choses: les maux qui lui viennent sont des biens que Dieu lui envoie; les biens qui lui manquent sont des maux dont la Providence l'a garanti.

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

- 1 La cause fut portée en Cour Supérieure et M. A. fut **absout** par ce tribunal.
- 2 La Chambre des députés s'est prononcé aujourd'hui en faveur de la réduction de plusieurs articles du budget.
- 3 Quoiqu'il en soit, il est du devoir des médecins d'étudier ces infinniments petits (les microbes).
- 4 La neige s'amoncella tellement que le cheval refusait parfois d'avancer.
- 5 ... S'ensuit-il de là que ce soit d'excellentes choses dont l'usage puisse être recommandé?
- 6 Quand aux jeunes pianistes, ne connaissant pas tous leurs noms nous nous privons du plaisir de les nommer ici.
- 7 Le mandrill géant est le plus fort et le plus cruel, le plus immonde et le plus redoutable de tous les cynocéphales, ou les singes à tête de chien.
- 8 Je félicite mes concitoyens d'avoir agi ainsi et il serait à souhaiter que tout le monde en fasse autant.
- 9 On ne peut nier que les citoyens de ... sont obligés de prendre soin de leurs pauvres, de leurs infirmes et de leurs orphelins.
- 10 Jésus a voulu se soumettre à cette cérémonie de la loi mosaïque (la circoncision) par plusieurs raisons également dignes de sa sagesse et de son amour.....
- 11 Malheureusement le cœur de l'homme est insatiable, et s'agite en entendant parler des salaires plus élevés des villes; suivons les familles qui, entraînées par cet appas, viennent s'y précipiter sans réflexion.
- 12 On ne peut nier que les sacrements sont des moyens puissants pour réformer les passions des hommes, puisqu'ils leur communiquent la grâce, les obligent à s'amender, à se repentir et à mener une vie plus régulière, exempte de fautes.
- 13 Malgré qu'il fit une pluie torrentielle, on était venu en foule assister au tirage.
- 14 C'est dans des ouvrages comme le *Lexique Algonquin*, où le savant consciencieux, en classant les idiomes, en notant leurs variations, en désignant leurs affinités, en descendant jusqu'aux racines des mots, en les poursuivant jusque dans leurs ramifications les plus déliées, remonte pour ainsi dire au-delà des données historiques, et parvient à rétablir la vérité, qu'une certaine secte s'est donnée pour mission de détruire.

15 Moins on la connaît (la religion) et plus on est disposé à la critiquer, à la juger.

CORRECTIONS.

- 1 ...fut *absous*...
- 2s'est *prononcé*...
- 3 *Quoi qu'il... ces infiniment* petits.
- 4s'*amoncela*...
- 5 *S'ensuit-il que ce soient...recommandé*.
- 6 *Quant aux*...
- 7 ...*ou singes* à tête de chien.
- 8 Je félicite mes concitoyens d'avoir agi ainsi, ...en *fît* autant.
- 9 ... *soient* ou *ne soient* obligés....
- 10 ...*pour* plusieurs raisons...
- 11 Malheureusement,...par cet *appât* ..
- 12 ...*soient* ou *ne soient* des moyens...
- 13 *Bien qu'il ou quoiqu'il* fit...
- 14 C'est dans des ouvrages... *que* le savant... remonte, pour ainsi dire, *au delà* des..... s'est *donné*....
- 15 Moins on la connaît, plus.

J. O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Un ouvrier gagne \$1.30 par jour, et dépense 65 centins pour sa nourriture. Combien a-t-il économisé au bout de la semaine après 6 jours de travail?

Réponse : \$3.90.

Solution :

$\$1.30 \times 6 = \$7.80 =$ ce que cet ouvrier gagne par semaine.

$\$0.65 \times 6 = \$3.90 =$ ce qu'il dépense dans le même temps.

$\$7.80 - \$3.90 = \$3.90 =$ ce qu'il économise.

II. Une femme a acheté 8 verges d'étoffe au prix de \$1.45 la verge, pour faire une robe; elle paye \$3.75 pour la façon et les fournitures. A combien lui revient la robe?

Réponse : \$15.35.

Solution :

$\$1.45 \times 8 = \$11.60 =$ ce qu'ont coûté les 8 verges d'étoffe.

$\$11.60 + \$3.75 = \$15.35 =$ le prix de la robe.

III. Un homme a acheté 45 bouteilles de vin au prix de 60 centins chacune; il revend ensuite les bouteilles vides à 3 centins. Quelle somme a-t-il dépensée pour ce vin?

Réponse : \$25.65.

Solution :

$0.60 \times 45 = \$27 =$ ce qu'ont coûté les 45 bouteilles de vin.

$0.03 \times 45 = \$1.35 =$ ce qu'a produit la vente des bouteilles vides.

$\$27.00 - \$1.35 = \$25.65 =$ la somme dépensée pour le vin.

IV. On achète une pièce de vin contenant 218 pintes au prix de 50 centins la pinte, et l'on paye \$1.15 pour le transport. Puis, quand le vin est mis en bouteilles, on revend le fût vide \$1.90. A combien reviennent les 218 pintes de vin ?

Réponse : \$108.25.

Solution :

$0.50 \times 218 = \$109$, coût de la pièce de vin.

$\$109 + \$1.15 = \$110.15$, coût de la pièce de vin, transport compris.

$\$110.15 - \$1.90 = \$108.25$, somme à laquelle reviennent les 218 pintes de vin.

V. La façade d'une maison présente 6 fenêtres de même grandeur et contenant chacune 6 carreaux ; chaque carreau coûte 25 centins. A combien s'élève la dépense du vitrage ?

Réponse : \$9.

Solution :

$6 \times 6 = 36$, nombre de carreaux que contiennent les 6 fenêtres.

$0.25 \times 36 = \$9.00$, dépense du vitrage.

VI. Le dallage d'un vestibule se compose de 8 rangées de carreaux en marbre contenant chacune 15 carreaux ; le prix de chaque carreau mis en place est de 70 centins. Quelle a été la dépense faite pour ce dallage ?

Réponse : \$84.

Solution :

$8 \times 15 = 120$, nombre de carreaux que contiennent les 8 rangées.

$0.70 \times 120 = \$84$, dépense du dallage.

VII. Un fermier avait acheté un troupeau de 52 moutons au prix de \$1.50 chacun. Deux mois après, il le revend à un boucher pour la somme totale de \$100. Quel bénéfice a-t-il réalisé ?

Réponse : \$22.

Solution :

$1.50 \times 52 = \$78$, ce que les moutons ont coûté au fermier.

$\$100 - \$78 = \$22$, bénéfice qu'il a réalisé.

VIII. Un mercier a acheté 24 grosses de boutons à raison de 15 centins la grosse. Il les revend au détail 2 centins la douzaine. Combien gagnera-t-il sur cet achat ? Que gagne-t-il par douzaine ? (une grosse = 12 douzaines.)

Réponse : 1o \$2.16, 2o $\frac{1}{4}$ de centin.

Solution :

$\frac{15}{12}c = 1\frac{1}{4}$ centin, ce qu'a coûté une douzaine de boutons.

$2c - 1\frac{1}{4}c = \frac{1}{4}c$, ce que gagne le mercier par douzaine.

$\frac{1}{4}c \times 288$ (24 grosses = 288 doz.) = $\frac{864}{4} =$

216 centins, ou \$2.16, ce qu'il gagnera sur son achat.

J. O. C.

PROBLEMES D'ALGEBRE.

I. A possède autant de fois \$5 que B \$9, et que C \$10. Si l'on multiplie l'argent de A par celui de B, et ensuite l'argent de B par celui de C, et que l'on ajoute les deux produits à l'avoir total des trois, on obtient \$8832. Combien d'argent chacun a-t-il ?

Réponse : A \$40, B \$72, C \$80.

Solution :

Représentons par $5x$, $9x$ et $10x$ les sommes que possèdent respectivement A, B et C. Le produit de l'argent de A multiplié par celui de B = $5x \times 9x = 45x^2$, et le produit de l'argent de B multiplié par celui de C = $9x \times 10x = 90x^2$. Mais, d'après les données du problème, la somme de ces deux produits, plus l'avoir total des trois = \$8832 : d'où l'équation

$$135x^2 + 24x = 8832,$$

$$x^2 + \frac{24x}{135} = \frac{8832}{135}.$$

Complétons le carré :

$$x^2 + \frac{24x}{135} + \left(\frac{12}{135}\right)^2 = \frac{8832}{135} + \left(\frac{12}{135}\right)^2 =$$

$$\frac{8832}{135} + \frac{144}{18225} = \frac{1192320 + 144}{18225} = \frac{1192464}{18225}.$$

Extrayons la racine carré des deux membres de l'équation :

$$x + \frac{12}{135} = \pm \sqrt{\frac{1192464}{18225}} = \pm \frac{1092}{135};$$

$$D'où \quad x = \frac{1092-12}{135} = \frac{1080}{135} = 8;$$

D'où $5x = 5 \times 8 = 40$ piastres, argent de A ;
 $9x = 9 \times 8 = 72$ " " B ;
 Et $10x = 10 \times 8 = 80$ " " C.

II. Quelqu'un achète plusieurs pièces de drap au même prix pour 60 fr. ; s'il avait eu 3 pièces de plus pour la même somme, chaque pièce serait revenue à 1 fr. de moins. Combien avait-il de pièces ? (TERQUEM.)

Réponse : 12 pièces.

Solution :

Soit x = le nombre de pièces de drap ;

Alors $\frac{60}{x}$ = le prix d'une pièce de

drap.

Mais, d'après les conditions du problème,

$$(x+3) \left(\frac{60}{x} - 1 \right) = 60,$$

$$(x+3) \left(\frac{60-x}{x} \right) = 60,$$

$$60x + 180 - x^2 - 3x = 60x,$$

$$x^2 + 3x = 180.$$

Complétons le carré :

$$x^2 + 3x + \frac{9}{4} = 180 + \frac{9}{4} = \frac{729}{4}.$$

Extray. la racine carrée :

$$x + \frac{3}{2} = \pm \sqrt{\frac{729}{4}} = \pm \frac{27}{2};$$

D'où $x = \frac{27-3}{2} = \frac{24}{2} = 12$, nombre de pièce demandé.

III. Quelqu'un donne une somme de 36 fr. pour être partagée entre les pauvres d'un village ; s'il y avait eu 6 pauvres de moins, chacun aurait $\frac{1}{2}$ de fr. de plus. Combien y avait-il de pauvres ? (Même auteur.)

Réponse : 54 pauvres.

Solution :

Soit x = le nombre de pauvres ;

Alors $\frac{36}{x}$ = la part de chaque pauvre, première condition du problème ;

$x - 6$ = le nombre de pauvres,

Et $\frac{36}{x} + \frac{1}{12}$ = la part de chaque pauvre, 2e condition du problème.

Mais, dans l'un comme dans l'autre cas, la somme à partager étant la même, nous tirons (2e condition) l'équation

$$(x-6) \left(\frac{36}{x} + \frac{1}{12} \right) = 36,$$

$$(x-6) \left(\frac{432+x}{12x} \right) = 36,$$

$$432x - 2592 + x^2 - 6x = 432x,$$

$$x^2 - 6x = 2592.$$

Complétons le carré :

$$x^2 - 6x + 9 = 2592 + 9 = 2601.$$

Extray. la racine carrée :

$$x - 3 = \pm \sqrt{2601} = \pm 51;$$

D'où $x = 51 + 3 = 54$, nombre de pauvres demandé.

IV. 20 personnes, hommes et femmes, dépensent ensemble 48 fr., savoir : les hommes 24 fr., et les femmes autant ; chaque homme paye 1 fr. de plus qu'une femme. Combien y a-t-il d'hommes ? (Même auteur.)

Réponse : 8 hommes.

Solution :

Soit x = le nombre d'hommes ;

Alors $20 - x$ = le nombre de femmes ;

$$\frac{24}{x} = \text{ce que dépense 1 homme ;}$$

$$\frac{24}{20-x} = \text{ce que dépense 1 femme.}$$

La différence entre la dépense d'un homme et celle d'une femme est de 1 fr. ; donc

$$\frac{24}{x} - \frac{24}{20-x} = 1,$$

$$480 - 24x - 24x = 20x - x^2,$$

$$x^2 - 68x = -480.$$

Complétons le carré :

$$x^2 - 68x + (34)^2 = -480 + 1156 = 676.$$

Extray. la racine carrée :

$$x - 34 = \pm \sqrt{676} = \pm 26;$$

D'où $x = 34 \pm 26 = 60$ et 8.

Le dernier des chiffres représentant la valeur de x est le seul admissible : il est évident qu'il ne saurait y avoir 60 hommes quand il n'y a que 20 personnes en tout.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS

Fête scolaire au vieux Château St-Louis.

Le mardi, 30 novembre dernier, l'honorable Gédéon Ouimet a été l'objet d'une chaleureuse démonstration de la part de M. l'abbé Bégin, de MM. les professeurs, des élèves-maitres de l'École normale Laval, et de plusieurs autres instituteurs de la ville.

M. le principal avait eu la délicate attention d'inviter à cette fête intime plusieurs des amis de M. le surintendant, tels que : l'hon. juge Routhier, Mgr B. Paquet, MM. les abbés R. Casgrain, Ls. Paquet, sén., Tétu, Myrand, Laflamme ; MM. Faucher de St-Maurice, L. H. Huot et Jos. Archer.

La salle de réception avait été décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance.

La séance, qui était presque improvisée, commença à 7 heures et demie, p.m.

Le programme suivant a été rempli avec beaucoup de grâce et d'entrain :

1. Chœur de Tan crède.....Rossini
2. Solo de la Reine de Topaze.....Massé.

—par Jos. Lamontagne.

3. Le singe qui montre la lanterne magique—
Récitation par M. A. Caron, élève de l'École
modèle Laval.

4. Solo de violon par M. F. Gaboury.
5. Chœur des chasseurs.....Weber.

—Les élèves de l'École normale.

6. Louis XVII, poésie—Récitation par M. C.-E. Augé.

7. Solo tiré de l'Opéra " Le Val d'Andorre "—
M. Jos. Lamontagne.

8. Adresse des élèves-maitres à l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique.

A l'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, etc., etc.

Monsieur le surintendant,

Les élèves de l'École normale Laval sont heureux de l'occasion qui leur est offerte de vous présenter leurs hommages les plus respectueux

et les plus sincères. Ils se réjouissent, avec les directeurs et les professeurs de cet établissement, de votre retour au Canada, après un long voyage entrepris et accompli dans les intérêts de l'éducation.

La mission dont vous étiez chargé, Monsieur le surintendant, était fort importante et requérait à la fois une connaissance parfaite de notre système scolaire, en même temps que beaucoup de zèle, de dévouement et d'activité. Vous avez su remplir cette mission—permettez-nous de vous le dire, en nous faisant l'écho de tant d'autres voix plus autorisées que la nôtre—de manière à mettre en relief notre système d'Instruction publique et d'en faire admirer le fonctionnement. Grâce à vos soins et à l'habileté que vous avez su d-ployer, vous avez fait à la province de Québec une place honorable à côté des autres provinces de notre confédération canadienne et des différentes colonies représentées dans ce grand concours, si propre à faire connaître les efforts, les progrès de chacun, et à stimuler l'émulation de tous. La province de Québec vous doit, dans une large mesure, les succès obtenus dans cette brillante exposition coloniale. Vous avez acquis par là de nouveaux titres à la confiance de tous vos compatriotes ; et c'est avec bonheur que nous unissons notre faible voix à la voix publique, pour vous exprimer la joie et la reconnaissance que nous en éprouvons.

Ces titres, du reste, ont été solennellement consacrés par les plus hautes et les plus augustes autorités. Notre Gracieuse Souveraine, en vous associant à beaucoup de ses loyaux sujets des colonies qu'elle a cru devoir honorer d'une bienveillance particulière, a reconnu, d'une manière éclatante, les qualités supérieures qui vous distinguent, qualités que vous avez constamment mises au service des plus nobles causes publiques et qui vous ont voulu d'occuper successivement dans cette province les postes les plus élevés et les plus difficiles.

Cet faveur royale, si honorable pour vous, Monsieur le surintendant, devait être suivie d'une autre, plus flatteuse encore et plus chère à votre cœur de chrétien et de catholique, parce qu'elle a pour auteur Celui qui représente sur la terre le pouvoir le plus noble et le plus sacré. Notre Saint-Père le Pape, l'immortel Léon XIII, en vous décernant le titre auguste de Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, a mis comme un sceau solennel au caractère chrétien de votre carrière, particulièrement dans l'exercice parfois si difficile et si délicat de vos fonctions de surintendant de l'Instruction publique.

Permettez que nous prenions une large part à la joie si légitime que vous devez ressentir en ce moment où le Chef suprême de l'Eglise catholique vient de vous donner un gage si éclatant de sa haute bienveillance.

Veillez, Monsieur le surintendant, recevoir nos humbles félicitations, en même temps que nos plus vifs remerciements pour le plaisir que vous nous procurez ce soir, en honorant de votre présence les élèves de l'École normale Laval.

Après la lecture de cette adresse, monsieur le principal de l'école normale présente, au nom du corps enseignant,

ses remerciements et ses félicitations à l'honorable M. Ouimet.

M. le surintendant, a-t-il dit, a droit à la reconnaissance de ses compatriotes, non seulement pour le zèle qu'il a déployé en faveur de l'instruction publique et pour l'intérêt qu'il a toujours porté à la classe enseignante, mais encore pour les services importants qu'il a rendus à l'exposition coloniale de Londres. Là, il a su mettre en relief les modestes travaux scolaires de la province de Québec, et surtout il a fait valoir l'excellence de notre législation en matière d'instruction publique, législation qui excite l'admiration de tous les hommes sérieux et intelligents, législation qui a reçu des personnages les plus éminents de Rome les approbations les plus flatteuses qui se puissent donner, parce qu'elle respecte et protège les droits et les libertés légittimes des diverses sociétés. Par son esprit conciliant, son sens chrétien, la largeur de ses vues et sa droiture d'intention, M. Ouimet a mérité la confiance de son pays et a contribué, avec l'évêque de notre province, à affermir la concorde entre la société civile et la société religieuse dans la solution d'un problème qui agite toutes les sociétés européennes et les pousse souvent à d'odieuses persécutions.

Monsieur le principal félicite ensuite monsieur le surintendant de la bienveillance dont il a été l'objet de la part de notre Gracieuse Souveraine, et surtout de la haute distinction que venait de lui conférer Notre Saint-Père le Pape, l'immortel Léon XIII, distinction d'autant plus chère à un cœur catholique qu'elle a pour auteur celui que nous vénérons comme le vicair de Jésus-Christ sur la terre et le Chef suprême de la sainte Eglise romaine.

L'honorable M. Ouimet répondit d'un ton ému dans les termes suivants :

Monsieur le Principal, Messieurs les Professeurs et élèves de l'Ecole normale Laval.

Je ne puis qu'être extrêmement flatté de la magnifique adresse que vous venez de me lire. Cette adresse ne pêche que par un point; elle est trop élogieuse pour moi. Quand je dis trop élogieuse, je ne veux cependant pas insinuer qu'elle me calomnie en m'attribuant un complet et absolu dévouement à la cause de l'éducation. Non, messieurs, quoique je sente mieux que personne tout ce qui peut me manquer pour être à la hauteur d'une position aussi importante que celle qui m'a été imposée par la confiance

publique, il est une chose toutefois que j'ai le droit d'affirmer et de proclamer avec orgueil: c'est mon inviolable attachement à la cause sacrée de l'éducation, d'une manière générale, sans doute, mais surtout dans la province de Québec.

C'est vous dire, Messieurs, combien, lors de mon départ pour Londres, en ma qualité de représentant de Québec dans l'exposition coloniale, je désirais faire valoir et mettre dans une juste lumière, notre système d'éducation, les progrès que nous en obtenons, les succès admirables qui couronnent vos efforts et les miens. Grâce à l'excellence même de ce système, grâce aussi au zèle déployé par tous ceux qui, comme vous, M. le principal et messieurs les professeurs de cette école normale, avez à cœur le bon nom et l'honneur de notre province, quoique notre exposition ait été organisée assez tard et en peu de temps, je suis heureux de vous dire que nous avons fait à côté des provinces sœurs, excellente figure. Nous ne pouvons que gagner à être connus. Ce qui nous manque surtout, c'est l'union, l'ensemble des efforts pour nous produire et nous montrer tels que nous sommes.

Les succès réels, remportés à cette exposition, devront être pour nous une leçon et un encouragement. Advienne une nouvelle exposition, du même genre, et nous saurons, j'en ai la confiance, y prendre la part la plus large comme la plus honorable.

Je ne saurais terminer ces quelques remarques, Messieurs, sans vous remercier spécialement de l'allusion délicate et flatteuse que vous avez faite aux distinctions dont j'ai été l'objet, tant de la part de notre Gracieuse Souveraine, que de celle du grand Pontife qui gouverne l'Eglise. Vous l'avez compris, Messieurs, rien ne pouvait m'être plus agréable que des témoignages partant de si haut, et revêtus d'une si grande signification. Ce sont des gages précieux, bien propres à faire oublier les ennuis et les déboires inséparables de la carrière de tout homme appelé à servir son pays dans le gouvernement de la chose publique. Tout en m'avouant à moi-même mon peu de mérite personnel, pour d'aussi hautes distinctions, je ne puis cependant m'empêcher de les accepter comme une reconnaissance de la volonté bien ferme que j'ai de servir mon pays, selon l'humble mesure de mes forces, et en particulier cette province de Québec qui nous est si chère.

Il a ajouté ensuite, sous forme de conversation, que malgré les craintes qu'il avait éprouvées d'abord sur le succès de notre exposition, vu que nous avions commencé si tard, elle a été très bonne; qu'elle a été visitée par un grand nombre de connaisseurs qui ont porté un très vif intérêt aux objets exposés, et ont examiné les choses jusque dans les plus petits détails; que ce qui les a le plus frappés, c'est la simultanéité des deux langues, qui s'enseignent sur le même pied dans un grand nombre d'écoles; ces cahiers à doubles pages, où d'un côté les devoirs

sont en français et de l'autre en anglais. Le cardinal Manning surtout a beaucoup approuvé ce système.

L'exposition d'Ontario a figuré aussi avec beaucoup d'avantage parce qu'on y a affecté des sommes considérables. Les catholiques comme les protestants ont été placés sur le même pied, sans aucune partialité.

M. le surintendant a ensuite parlé de sa tournée sur le continent; de Marseille, de Lourdes et de Rome. Là, le cardinal Siméoni lui a déclaré qu'il trouvait notre système d'éducation excellent, enchanteur, et le Saint-Père lui-même lui a dit: "*Continuez, tout est bien.*"

Il termina en remerciant M. le principal, MM. les professeurs et les élèves-maîtres de leurs bonnes paroles et de leur gracieuse réception.

Puis le *God save the Queen*, est venu mettre fin à cette charmante petite fête scolaire.

L'HONORABLE M. OUMIET

A L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER
MERCREDI, 23 DÉCEMBRE 1886.

Depuis que l'honorable surintendant de l'Instruction publique est arrivé d'Europe, les témoignages de respect et d'estime ne lui ont pas manqué de la part de ses concitoyens, et surtout de la part des principales institutions enseignantes dont il a la haute surveillance. L'Académie du Plateau a eu, la première, l'honneur de le recevoir et de lui souhaiter la bienvenue. Puis est venu le tour de l'École Normale-Laval. L'École Normale Jacques-Cartier n'a pas oublié, non plus, le juste tribut d'hommages qu'elle lui devait, et M. Oumiet a bien voulu se rendre mercredi, le 23 décembre dernier, à l'invitation de M. le Principal, qui désirait lui exprimer, en son nom et au nom de ses professeurs et de ses élèves, les sentiments de joie que tous éprouvent de son heureux retour.

Plusieurs citoyens distingués: l'honorable M. Chauveau, shérif de Montréal et ancien ministre de l'Instruction publique; M. le juge Jetté, M. Archambault, le digne principal de l'École du Plateau; le vénérable doyen des instituteurs de la province, M. Valade; plusieurs membres du clergé, entr'autres M. le Vice-Recteur

de l'Université-Laval, M. le curé Sentenne, M. Emard, de l'Archevêché et M. Bruchési s'étaient aussi rendus à l'invitation de M. le Principal pour faire honneur à l'hôte du jour. La réception a été toute simple et sans prétentions, mais vraiment cordiale et digne sous tous les rapports: tout y était marqué au coin de ce bon goût et de cette politesse exquise qui sont dans les traditions de l'École Normale Jacques-Cartier.

M. Oumiet paraissait heureux de se trouver au milieu de ces vrais amis de l'éducation: il était fier de l'accueil si gracieux, si spontané et si cordial qui lui était fait au retour de sa mission officielle à l'Exposition coloniale de Londres, et de l'appréciation de tant de personnes intelligentes de ses efforts et de ses succès pour promouvoir la cause de l'Instruction dans notre province. Comme ces témoignages d'estime et de confiance doivent faire plaisir à un haut fonctionnaire qui se dévoue sans arrière-pensée et de tout cœur aux devoirs de sa charge! Comme tout cela compense bien des élaboussures que l'on reçoit quelquefois le long du chemin! Et quelle meilleure réponse aux interminables récriminations qui viennent si souvent—on n'a jamais pu comprendre pourquoi—de certains quartiers? Il ne faut pas croire, en effet, que tout soit rose dans la carrière d'un ministre de l'Instruction publique, même en notre pays: l'ancien et le nouveau surintendant de l'Instruction de notre province en savent quelque chose.

Ce qui nous a frappé, surtout, dans cette petite fête de famille donnée à M. Oumiet, c'est le ton profondément chrétien, c'est la note religieuse qui n'a cessé de résonner dans ces magnifiques salles, dont les murs artistement décorés de vieux blasons et d'écussons de toutes sortes nous parlaient déjà si hautement de gloire et d'honneur. Se figure-t-on un pays comme le nôtre, où l'Église et l'État se donnent constamment la main, où le principal d'une école normale de l'État, prêtre lui-même, peut adresser à un ministre de l'Instruction publique les éloges les plus flatteurs et les mieux mérités, où ce ministre lui-même, revêtu d'une des plus glorieuses décorations que le Pape puisse donner, s'en vient, devant un auditoire de professeurs laïques et de jeunes gens, insister sur la nécessité de l'enseignement reli-

gieux dans les écoles, proclamer bien haut que nos collèges et nos couvents n'ont rien à envier aux institutions laïques des autres pays sous le rapport des méthodes et de l'instruction, puis avouer franchement que les meilleures et les plus inoubliables impressions qu'il a rapportées de son voyage, ce sont celles de sa rencontre avec l'illustre cardinal Manning, de son entrevue avec le Saint-Père, et de son pèlerinage au sanctuaire vénéré de N.-D. de Lourdes. On l'a dit quelque part : C'est dans notre pays que se trouve la véritable France, la France de jadis, la France des âges de foi. Jamais nous ne l'avons mieux compris qu'en entendant parler, l'autre jour notre digne surintendant.

M. Ouimet nous a tenus pendant près d'une heure sous le charme de sa parole chaleureuse et convaincue. Il nous a dit, tout d'abord, qu'arrivé à l'étranger et tout heureux qu'il était de pouvoir admirer les merveilles de l'Ancien-Monde, il n'a pu oublier un seul instant son pays, les siens, ses amis des écoles normales en particulier, et qu'à l'époque de nos examens d'été, il s'est senti là-bas, pour ainsi dire, isolé; son cœur et son esprit étaient avec nous; et quelle ne fut pas sa joie, lorsqu'il lut plus tard dans les journaux les admirables paroles qu'avait prononcées le vénérable grand-vicaire de l'archevêque de Montréal, à notre séance de fin d'année!

En allant à l'Exposition coloniale de Londres, il avait une mission officielle à remplir : représenter la province de Québec au département scolaire de l'Exposition. Il est heureux de pouvoir dire en toute vérité, que si notre province n'y figurait pas au premier rang, elle n'y était pas, tant s'en faut, au dernier : au contraire, notre exposition scolaire nous a fait grandement honneur. Nous n'avons eu qu'un tort : nous aurions dû nous préparer plus tôt et plus généralement à cette Exposition. Nos collègues et nos couvents n'ont rien à cacher, ni à déguiser : ils ont tout à gagner à faire connaître les choses admirables qui se pratiquent chez eux en fait d'éducation et d'instruction. La province d'Ontario, plus riche que la nôtre, avait une exposition scolaire vraiment magnifique. Mais n'oublions pas l'avantage spécial qu'elle a sur nous, de n'être pas dans l'obligation rigoureuse de faire marcher de pair, dans

ses maisons d'éducation, l'enseignement de deux langues, le français et l'anglais; et s'il est une chose qui parlait éloquemment en notre faveur, à l'Exposition, ça été précisément cette obligation où nous sommes d'enseigner simultanément l'anglais et le français dans nos principales maisons d'éducation, et surtout la manière judicieuse et satisfaisante avec laquelle est ici résolu ce difficile problème. Et quant à la province d'Ontario, il est juste de dire que les couvents catholiques figuraient glorieusement à l'exposition scolaire. Une autre fois, il faudra nous préparer plus tôt et avec plus d'ardeur. Nos collègues et nos couvents surtout, — espérons-le — tiendront à honneur de s'y montrer les dignes émules de ceux d'Ontario.

M. Ouimet a eu l'honneur de faire spécialement la connaissance du cardinal Manning; et, à cette occasion, il nous a raconté deux petites anecdotes très intéressantes. A un *meeting* de sociétés de tempérance, auquel assistait le surintendant, et où le Cardinal avait parlé très éloquemment, un des assistants se leva pour complimenter Son Eminence, et fit de lui l'éloge le plus flatteur : c'était un ministre anglican, très intime avec le Cardinal. Un autre ministre — celui-ci presbytérien et tout à fait étranger au Cardinal — ne veut pas rester en arrière de bons procédés, et se lève à son tour pour complimenter le Cardinal : il renchérit, s'il est possible, en éloges des plus flatteurs. Alors, Son Eminence de reprendre la parole : "Messieurs, dit-il, on vient de m'adresser de grandes louanges. Je dois vous mettre en garde contre ces paroles par trop élogieuses. L'un de ces messieurs est mon ami de cœur, et il me connaît trop bien pour être convaincu que je mérite ces éloges. L'autre ne me connaît pas, et par conséquent c'est uniquement par bienveillance, vous le voyez bien, qu'il me les a adressés." Singulier pays, en vérité, que celui-là, où se passent de si aimables scènes entre catholiques et protestants, où ministres protestants de diverses dénominations rivalisent de zèle pour glorifier un cardinal de l'Eglise romaine!

Dans une autre circonstance, M. Ouimet rencontre Son Eminence à l'Exposition, et le Cardinal lui exprime la légitime curiosité qu'il a — tout cardinal qu'il soit — de visiter le département où

se préparent les diamants. Le chef de ce département étant absent, M. Ouimet s'adresse à l'un des ouvriers qui sont là—jeune homme d'excellente tenue—, et le prie de donner à ce monsieur toutes les explications convenables. Puis il dit au jeune homme, qui s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de tact et d'intelligence, que la personne à qui il vient de parler est Son Eminence le cardinal Manning. Quelle n'est pas sa surprise lorsqu'il voit à l'instant, ce jeune homme faire le signe de la croix, et demander la bénédiction de Son Eminence! C'était un catholique....

Bientôt le nom du cardinal Manning fut dans toutes les bouches, et Son Eminence se retira au milieu des marques les plus flatteuses de respect de toutes les personnes présentes à l'Exposition.

M. Ouimet a constaté avec soin et avec bonheur que l'enseignement religieux préside aux écoles primaires de presque tous les pays de l'Europe. Même dans les pays protestants, comme en Angleterre, on laisse de côté la loi, qui est généralement prohibitive de l'enseignement religieux, et, en pratique, l'on explique la Bible dans les écoles, et l'on y fait la prière. Bien plus, il a remarqué, à l'exposition scolaire des Indes, que dans les écoles païennes de ce pays, il y a, à la porte de l'école, un tableau sur lequel il est écrit: "En entrant ici, invoquez le dieu du progrès, et la déesse de l'intelligence." Il a visité plusieurs écoles primaires en Angleterre, et partout il a trouvé l'enseignement chrétien; partout l'on ouvre l'école par l'oraison dominicale.

Jamais il n'oubliera les impressions profondes qu'il a éprouvées, lorsqu'il a vu pour la première fois le Saint-Père, l'illustre Léon XIII qui gouverne si glorieusement l'Église. Il a eu une audience particulière du Souverain Pontife, et dans les quelques instants qu'il a passés avec lui, il a pu entretenir le Pape de notre système d'éducation. Mais il l'a trouvé au courant de tout. "Je connais très bien votre système d'éducation, a dit le Saint-Père. *Tout y est bien. Continuez.*" Paroles consolantes, qui répondent à tout, et sur lesquelles il est inutile d'insister. Il ne s'agit pas ici de perfection absolue; il s'agit seulement d'un état de choses suffisamment bon, au point de vue chrétien, pour que le Pape s'en dé-

clare content. Est-ce à nous d'en demander davantage?

M. Ouimet a fait aussi le pèlerinage de Lourdes et les impressions qu'il en a rapportées ne sont pas plus inoubliables que celles qui l'ont frappé à Rome. Avec quel bonheur il a prié pour lui, pour les siens, pour son pays, dans la grotte, d'abord, puis dans cette magnifique basilique qui s'élève sur le penchant de la montagne! Quelle joie, surtout, il a éprouvée, en apercevant, dans une des chapelles de cette basilique, le drapeau du Canada, un drapeau venant de la ville de Montréal elle-même.

Nous voudrions ne rien oublier, et rendre justice à l'entretien si magnifique de M. Ouimet. Force nous est, pourtant, de nous borner, et de nous contenter de cette légère esquisse. Nous devons nous hâter de finir par où nous aurions dû, sans doute, commencer: la présentation de deux adresses, l'une, au nom de tous les élèves de l'École Normale Jacques-Cartier, l'autre spécialement de la part de MM. le principal et les professeurs. Nous les donnons ici textuellement.

ADRESSE DES ELÈVES:

A l'honorable Gédéon Ouimet, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Surintendant de l'Instruction publique, Commissaire à l'Exposition coloniale, etc., etc.

HONORABLE MONSIEUR,

Les instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier sont heureux de joindre leurs félicitations à celles que vous avez déjà reçues à Québec et à Montréal. Nous ne pouvons, sans doute, que répéter ce que vous avez entendu déjà plusieurs fois: c'est une preuve que l'opinion publique apprécie unanimement l'importance de la mission qui vous a été confiée par le gouvernement, et reconnaît le succès qui vous a fait triompher de nombreux obstacles.

En effet, les journaux anglais nous ont appris que les écoles de la province de Québec ont figuré avec avantage à l'Exposition coloniale, grâce à vos efforts.

Tous les instituteurs, même ceux qui se sont abstenus, doivent se réjouir de ce succès, qui rejailit sur tous. Nous devons voir dans les expositions scolaires l'hommage rendu à une carrière dont tout le monde, malheureusement, ne sait apprécier ni les difficultés ni le mérite; nous devons y chercher, —non les moyens d'écraser une école rivale,—mais les meilleures méthodes pour assurer aux générations futures une instruction morale et pratique—rapide, mais non superficielle.

Sous ce rapport, il paraissait d'abord naturel

que le Nouveau-Monde n'eût rien à enseigner à l'Europe, et il était à craindre,—d'un autre côté,—qu'une colonie essentiellement française et catholique se trouvât bien en retard de ses sœurs anglaises, plus riches et, en apparence, plus émancipées. Il n'en a pas été ainsi : nous devons cet avantage au système scolaire inauguré depuis quelques années ; nous le devons aussi,—nous aimons à le répéter,—au dévouement dont vous avez fait preuve pendant tout le temps que vous avez été à Londres.

Nous vous félicitons également de ce que le Pape a bien voulu vous créer Commandeur de l'Ordre distingué de Saint-Grégoire-le-Grand. Par là, Léon XIII, qui venait d'honorer le Canada d'une manière si extraordinaire, nous a donné une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à notre pays. Dans les circonstances actuelles, cette décoration a été particulièrement agréable à ceux qui connaissent votre dévouement aux intérêts de l'Église, et votre zèle pour la cause de l'Instruction.

Avec nos félicitations les plus sincères, veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de notre profond respect.

LES ÉLÈVES-MAÎTRES DE L'ÉCOLE NORMALE
JACQUES-CARTIER.

ADRESSE DU PRINCIPAL ET DES PROFESSEURS :

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

Au nom de MM. les professeurs de l'École Normale, et je puis dire au nom de tous les instituteurs de ce district, représentés ici par le vénérable M. Valade, et en mon propre nom, je suis heureux de déclarer hautement que nous partageons les sentiments exprimés dans l'adresse de nos élèves.

Oui, nous vous félicitons de la décoration que vous avez reçue de l'immortel et bien-aimé Léon XIII. Dans l'insigne distinction qui vous a été accordée, nous nous sentons.—je ne dirai pas vengés, ce mot sonne trop mal,—nous nous sentons tous honorés. Il semble juste, en effet, qu'ayant été unis dans la même peine, nous ne soyons pas séparés dans l'honneur.

Votre mission en Angleterre a été importante par les succès que vous avez obtenus ; elle l'est peut-être encore plus par ceux que nous devons espérer pour l'avenir. Les circonstances permettront sans doute à la province de Québec de finir par où la province d'Ontario a débuté dans la réforme de son système de l'Instruction : cette seconde mission (1) du surintendant de l'Instruction en Europe sera suivie de beaucoup d'autres. Nous devons chercher à procurer le développement intellectuel de notre pays, comme nous travaillons à son développement matériel. Notre industrie commence à attirer l'attention ; nos produits agricoles sont recherchés ; la voie du Pacifique ouvre de nouvelles destinées,—sinon à la province de Québec,—du moins au pays en

général. Voilà les promesses de richesses. C'est une espèce de couronne dont nous essayons d'ôter notre tête.

Mais soyons plus sages que cette dame romaine qui mettait sa gloire dans le nombre et l'éclat de ses diamants. Comme la mère des Gracques, nous devons voir dans la génération qui s'élève, notre véritable gloire : c'est là que nous devons placer le principe de notre force industrielle, morale et politique, en un mot, la condition de notre prospérité future.

Mais cette génération sera ce que nous la ferons dans la famille et dans l'école. Voilà pourquoi ce qui se rapporte à cette grande question de l'éducation et l'Instruction offre tant d'intérêt aujourd'hui chez tous les peuples. Sur ce terrain, chercher à s'isoler, c'est se condamner à subir forcément l'influence de ceux qui savent s'unir dans l'étude et la recherche du progrès.

Pour l'éducation religieuse, nous n'avons rien à emprunter ailleurs ; dans l'éducation de famille, nous avons bien des réformes à opérer ; mais nous pouvons les opérer sans nous occuper de ce qui se passe chez nos voisins ; il n'en est pas ainsi de l'Instruction.

Il faut voir comment l'enseignement est entendu ailleurs ; il faut étudier les systèmes et les méthodes qui paraissent donner les meilleurs résultats. Notre position politique nous oblige à nous mettre au courant de ce qui se fait dans les autres provinces de la Confédération, dans les autres colonies de l'Empire britannique, et dans la métropole même.

Voilà pour quoi votre mission en Angleterre nous a paru d'un heureux augure. Voilà pour quoi tout le pays doit se réjouir du succès que votre exposition scolaire a pu obtenir, grâce à votre expérience et à votre dévouement.

A ces deux adresses, M. Ouimet répondit d'une manière très heureuse, félicitant d'abord les élèves de l'École Normale Jacques-Cartier de leurs sentiments distingués, de leur excellente tenue, et de leurs progrès marqués sous la direction si intelligente de leur vénérable principal. Puis, s'adressant spécialement à M. Verreau, il lui dit qu'en effet il avait touché du doigt, pour ainsi dire, la conséquence pratique et immédiate de ces expositions coloniales, de ces expositions scolaires en particulier : le progrès industriel et moral du pays, l'avancement de notre province sous tous les rapports, tous les avantages que l'on doit gagner par l'émulation, et par la comparaison avec ce qui se fait ailleurs. La prochaine exposition, il faut l'espérer, sera plus complète, plus générale, et nous y paraîtrons encore avec plus d'avantage.

(1) Un autre surintendant, l'hon. M. Chauveau, avait déjà visité l'Europe en 1863-66.

LE COMMERCE DU CANADA.

La Chambre de commerce de Montréal a publié, il y a quelques mois, un remarquable travail sur le commerce du Canada pendant les dix dernières années de 1874 à 1884.

Les renseignements que renferme ce document offrent le plus grand intérêt. En voici quelques extraits.

Pour l'année 1884, les exportations du Canada se sont élevées au total de 191,406,496, divisées comme suit :

Produits agricoles.....	\$12,397,843
" des animaux.....	22,946,108
" des pêcheries.....	8,591,654
" des forêts.....	25,811,157
" des mines.....	3,247,092
" des manufactures.....	5,777,535
" divers.....	14,835,107

Les exportations pour l'année 1883 s'étaient élevées à \$93,085,804, ce qui indique une sérieuse diminution.

Les produits agricoles en particulier marquent une sérieuse diminution de \$22,818,519 en 1883, l'exportation des produits agricoles a baissé à \$12,397,843 en 1884. La diminution des exportations s'est fait sentir cette année là, dans toutes les provinces, sauf l'île du Prince-Edouard.

Fait étrange, en 1884 les marchés des grains canadiens se sont radicalement modifiés sur 1883.

La Grande-Bretagne qui, en 1883 exportait \$15,793,575 et la France \$107,543, sont descendues en 1884 à \$9,070,747 et \$2,748.

Par contre la Belgique de \$163,171 et l'Allemagne de \$10,688 en 1883 sont montées à \$216,642 et \$61,223 en 1884.

Dans le tableau d'exportation des produits miniers, on voit que le commerce des phosphates qui n'existait pas en 1877 s'est élevé à \$453,322 en 1884.

Par contre l'exportation de l'huile minérale raffinée a complètement disparu : de \$901,785 en 1877, elle est tombé à \$695 en 1884.

L'exportation du sel a aussi diminué de moitié, de \$119,434 en 1877, à \$54,795 en 1885.

L'exportation des bois sur les marchés européens a diminué de 1877 à 1884. En 1877 elle était de \$15,163,391, et en 1884 de \$14,772,341 seulement.

Depuis 1877 voilà la valeur des produits agricoles qui ont été exportés du Canada.

1877.....	\$ 19,279,726
1878.....	27,281,089
1879.....	25,970,887
1880.....	32,285,878
1881.....	31,294,127
1882.....	35,589,698
1883.....	29,515,033
1884.....	18,156,060

Ainsi qu'on peut le voir, l'exportation de ces produits était en 1882, le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

Aujourd'hui, elle est moindre qu'en 1877.

Pendant ces deux années, la plus haute 1882, et la plus basse 1884, l'exportation des produits agricoles, est divisée comme suit par provinces.

	1882	1884
Québec.....	\$14,015,616	\$9,469,290
Nouveau-Brunswick....	256,941	80,074
Nouvelle Ecosse.....	842,156	394,175
Île du Prince-Edouard.	1,021,344	536,064
Ontario.....	19,416,299	7,672,116
Manitoba.....	30,695	653
Colombie Anglaise.....	6,594	3,688

Il est à mettre au crédit de la province de Québec que la diminution de ses exportations agricoles est moindre que la diminution d'Ontario et qu'en 1884 elle a plus exporté qu'Ontario.

Le rapport fournit ainsi des renseignements comparatifs des importations et des exportations pour le Canada de 1877 à 1884.

En 1877, le Canada importait des pays Européens \$42,307,856 et exportait \$42,881,872, ce qui laissait en faveur des exportations \$504,286.

En 1884, le Canada importait des mêmes lieux \$49,243,805 et exportait \$45,330,279, c'est-à-dire importait \$3,893,426 de plus qu'il exportait.

De 1877 à 1881 la balance est en faveur du Canada qui, exporte plus qu'il n'importe. De 1882 à 1884 le Canada importe plus qu'il n'exporte.

Nous trouvons dans ce rapport une foule d'autres détails intéressants.

En 1884, le Canada a 7084 bureaux de poste par lesquels sont passées 68,400,000 lettres 13,800,000 cartes postales et 8,710,000 journaux.

En 1885, le Canada 10,150 milles de chemins de fer qui ont transporté 9,672,599 passagers et 14,659,271 tonnes de marchandises.

Le trafic a rapporté \$32,227,469 et a coûté \$24,015,351.

Le chemin de fer du Grand-Tronc occupe 14,000 personnes. Les gages des employés s'élèvent par an à \$6,080,000.

Le chemin de fer du Pacifique occupe 14,551 employés et les gages coûtent \$4,300,000.

Les 10,150 milles de chemin de fer du Canada ont nécessité 30,000,000 de dormants et nécessitent par an 6,000,000 de dormants pour réparations.

Il y a 300,000 poteaux télégraphiques.

Le trafic sur les canaux a constamment diminué de 1872 à 1885, comme suit :

En 1872 il est passé par les canaux 3,030,233 tonnes de fret et 90,644 passagers en 1885, il n'est passé que 2,317,009 tonnes de fret et 83,845 passagers.

CINQUANTE ANS DE PROGRES.

Le journal de la "Ligue de la fédération impériale" vient de publier un article intitulé : *Cinquante ans de progrès*. Cet article renferme des informations intéressantes au sujet du progrès de l'Empire britannique depuis l'avènement de Sa Majesté la reine Victoria. On y lit des tableaux très lucides sur l'augmentation de l'étendue, de la population, du commerce, du revenu, etc. Les statistiques relatives à l'étendue et à la population de l'Empire sont d'un grand intérêt.

Les possessions de la Grande-Bretagne couvrent près de neuf millions de milles carrés où environ un cinquième du globe habitable. La mère patrie forme la septième partie de cette étendue. Le Canada représente plus d'un tiers de la superficie totale des possessions anglaises.

L'Empire comprend soixante-cinq territoires et îles, dont l'étendue varie d'un tiers de mille carré, tel que le rocher appelé Heligoland, à trois millions et demi de milles carrés de territoire connu, telle que la puissance du Canada.

L'Australie comprend plus de 3,173,000 milles carrés; l'Inde et le Birman renferment 1,452,375 milles carrés et le sud de l'Afrique, près de 500,000 milles carrés. Les chiffres suivants nous font connaître l'étendue et la population du Royaume-Uni, de ses dépendances et de ses colonies.

	Etendue	Population
Royaume-Uni.....	120,757	36,325,115
Dépendances.....	1,335,989	206,701,135
Colonies.....	7,106,174	9,538,597
	8,562,920	252,564,847

Dans les statistiques que nous donnons ci-dessus, les états de l'Inde ne sont pas compris dans les dépendances. A l'époque de l'avènement de Sa Majesté, en 1837, les chiffres donnaient le résultat suivant :

	Etendue	Population
Royaume-Uni.....	120,757	25,600,000
Dépendances.....	705,569	98,538,881
Colonies.....	1,428,579	1,967,200
	2,254,905	126,106,081

Ces tableaux nous prouvent que le taux de l'augmentation de la population est beaucoup plus considérable dans les colonies que dans la mère patrie. En omettant les fractions, on calcule que la population des colonies de l'Amérique du Nord et de l'Australie réunies était à celle du Royaume-Uni, en 1837, de 6 à 100 seulement, tandis qu'en 1885, elle était de 21 à 100. Entre les années 1837 et 1885, la population du Royaume-Uni a augmenté de 41 pour cent, celle des colonies de l'Amérique du Nord de 219 et celle des colonies australiennes de 2,345 pour cent. Cette comparaison n'est pas cependant tout à fait pour le Canada, parce que la découverte de l'or en 1852 a attiré un nombre innombrable d'immigrants en Australie. Pour obtenir une juste comparaison de l'augmentation de

la population, il faut prendre la période qui s'étend de 1871 à 1881. Le taux de l'augmentation dans cette période est de 10 pour cent pour le Royaume-Uni, de 19 pour cent pour les colonies de l'Amérique du Nord et de 42 pour cent pour les colonies australiennes.

Ces chiffres peuvent nous donner une idée du progrès de l'Empire pendant le dernier demi-siècle, et de sa superficie actuelle. Nous ne pouvons mieux faire en terminant que de citer le passage suivant d'un écrit de M. C. E. Howard Lincoln: "Nous parlons de l'empire sous Darius le Grand. L'Empire britannique est cinq fois plus étendu. Le monde s'est émerveillé du grand empire de Rome, mais celui-ci ne formait que la quatrième partie de l'Empire britannique. Jetez les regards sur la carte et voyez toute la Russie. Voyez quelle immense étendue de territoire elle occupe. De la frontière allemande, des centaines de milles en Europe, des milliers de milles en Asie formant les possessions sur lesquelles le czar exerce son autorité. L'empire anglais est un huitième plus grand, et sa surface habitent deux cent trente-trois millions d'individus. La France est un grand pays. L'empire anglais est seize fois plus considérable. L'empire allemand est vaste et puissant. Le peuple anglais possède un empire quarante fois plus étendu.

Les États-Unis d'Amérique s'étendent de l'Atlantique au Pacifique; du Saint-Laurent au Mexique. Il faut sept jours et sept nuits, à trente milles à l'heure, pour traverser ce continent. L'empire anglais est trois fois plus vaste que l'Amérique."

LES MOMIES ROYALES D'EGYPTE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de tenir sa séance publique annuelle.

Après la proclamation des prix et l'analyse des ouvrages couronnés, le grand succès de la séance a été pour M. Maspero et son intéressante étude sur les momies royales d'Égypte récemment découvertes par lui.

En 1821, un Arabe de Gournach trouvait une tombe remplie de cercueils, empilés confusément: après de longues recherches, M. Maspero mettait à jour

d'autres tombes, et au mois de juillet 1881 tout ce trésor d'antiquités était en sûreté au musée de Boulaq.

“ Le succès dépassait toute espérance : où je m'étais attendu à rencontrer un ou deux roitelets obscurs, les Arabes avaient déterrés les dynasties entières. Et quelles dynasties ! les plus illustres qui aient régné sur l'Égypte, la XVIII^e, la XIX^e, les souverains qui la délivrèrent des pasteurs Soquonuri et Ahmos I^{er}, les conquérants de la Syrie et de l'Éthiopie, Amenthotpou I^{er} et Thoutmos III. Sési I^{er} Ramsès II enfin, le Sésostris des Grecs, le seul des Pharaons dont la postérité ait retenu le nom. Les grands prêtres d'Amon, à qui la loi confiait la garde des momies royales, avaient retiré les princes de la XIX^e et de la XX^e dynastie, Ramsès I^{er}, Sési I^{er}, Ramsès II. Ramsès III, des tombeaux somptueux qu'ils occupaient dans le Bal-el-Mo.ouk. C'était pour les sauver des voleurs, et on les avait transportés d'abord dans une dépendance du tombeau d'Amenthotpou I^{er}, où la plupart des membres de la XVIII^e dynastie se trouvaient déjà réunis. Quand la race des grands prêtres d'Amon s'éteignit à son tour, un fils de Sheshonq I^{er}, Ouatpou, transféra les momies royales dans le tombeau où dormaient les dernières générations de la famille sacerdotale ; prêtres et rois reposèrent côte à côte pendant près de trente siècles.

“ Sési I^{er} et Ramsès sont d'un type assez différent. Ils se rattachaient par les femmes à l'ancienne lignée, mais ce qu'ils avaient en eux de sang royal ne leur avait donné aucun des traits qui distinguent les Thoutmos et les Amenthotpou. Ils se ressemblent beaucoup l'un à l'autre, plus peut-être que ne se ressemblent d'ordinaire le père et les fils ; mais Sési a l'expression plus douce et plus intelligente ; Ramsès II a plus de vigueur et de fierté. Tous deux sont dans un état de conservation telle qu'on les jugerait morts depuis quelques jours à peine, et pourtant trois mille ans et plus se sont écoulés depuis qu'ils régnèrent sur l'Égypte. Ramsès III leur appartient encore par les traits du visage, mais les procédés d'embaumement employés pour lui ne sont déjà plus ceux dont on s'était servi pour ses illustres prédécesseurs. Il semble qu'en sortant des troubles qui l'avaient agitée pendant près d'un demi siècle, l'Égypte avait voulu

redoubler de luxe et de recherche pour tout ce qui touchait à la personne des vivants et des morts.

“ Les moines furent habillés avec plus de soin, les tissus furent de meilleure qualité, les bandages plus serrés, plus épais, mieux enroulés autour du corps et de manière à exclure plus complètement l'air et la lumière. Un masque de linge fin enduit de résine et de poix cache le visage ; des peaux d'oignon couvrent la bouche et les yeux ; d'espace en espace, on rencontre une enveloppe de linge poissé comme le masque de la figure. La plupart des bandelettes ont été fabriquées par les membres vivants de la famille ou par les serviteurs dans le temple d'Amon, et portent la date de la fabrication, tracée à l'encre, parfois brodées au fil de couleur. Des serviettes et des écharpes entières méthodiquement pliées garnissent les jambes, les bras, la tête, elles sont brodées de raies rouges et bleues, et frangées aux deux extrémités. Quelquefois une sorte de natte tressée très lâche avec de la paille fine, est roulée autour de la momie au tiers environ de l'épaisseur totale. Une toile grossière sur laquelle est peinte une scène d'adoration, cache le maillot.”

Après avoir complété par quelques observations de détail cette curieuse description, M. Maspero termine ainsi :

“ L'Égypte est vraiment la terre des merveilles ! Elle ne se contente pas, comme l'Assyrie et la Judée, comme la Grèce et comme l'Italie, de nous restituer les monuments dont on refait l'histoire du passé, elle nous rend les hommes mêmes qui ont érigé les monuments et fait l'histoire. Les souverains Thoutmos III, Sési I^{er}, Sésostris, Ramsès III, ne sont plus des noms détachés de toute forme et flottant dans l'imagination sans couleurs et sans contours : on les voit, on les touche, on mesure leur taille, on jauge la capacité de leur cerveau, on sait quelle était la coupe de leur nez et de leur bouche, s'ils étaient chauves, et s'ils avaient quelque infirmité secrète, et, comme s'il s'agissait d'un contemporain, on publie le portrait d'après nature, en photographie.”

VARIÉTÉS.

Le doyen des arbres.—A deux lieues de Santa Lucia (près d'Oaxaca, Mexique), sous les bosquets de goyaviers, de chérimoias et de grenadiers, se cache le joli village de Santa Maria del Tule. Le viel arbre appelé Sabino qui ombre la cour d'une petite chapelle, est connu dans toute la République. De loin le dôme de verdure qui couronne son énorme tronc ferait croire à l'existence d'un petit bois; de près, il frappe l'admiration par son prodigieux développement.

Le tronc, dans son plus grand diamètre mesure 39 pieds; sur une autre face, il peut en avoir 30. A 20 pieds au-dessus du sol il conserve les mêmes dimensions. A cette hauteur, il se bifurque, et ses branches vigoureuses, semblables à des chênes centenaires, portent à cent pieds de là l'ombre de leurs rameaux protecteurs. Il n'est pas aussi haut que le comporterait l'énormité de son diamètre, et il ne dépasse pas 90 pieds.

Outre la taille du géant, ce qui surprend le visiteur, c'est l'étonnante vigueur qui le distingue; il est plein de sève et les incisions faites dans l'écorce ne résistent pas au-delà d'une année.

Les Indiens veillent cependant à ce qu'aucune main sacrilège ne s'attaque au vieux monument: comme pour tout ce qui tient à leur passé, ils entourent le Sabino d'une superstitieuse vénération; nul ne le visite que sous leur surveillance; ils balayent et nettoient chaque jour le pied de l'arbre, et ne souffriraient pas qu'on en brisât le moindre branchage.

—Un journal anglais le *Leisure Hour*, demande, après un grand nombre de naturalistes, si les animaux doués d'yeux multiples voient de chaque objet autant d'images qu'ils possèdent de facettes à leur organe de la vue. Le homard, par exemple, a, de chaque côté de la tête, plus de cent yeux distincts. Quand il longe ses roches favorites, au fond de la mer, dans les régions où le pêcheur rusé offre à ses appétits d'épicurien son mets de prédilection, le homard voit-il cent morceaux de pieuvre où il n'y en a qu'un. Et d'autre parts, il est pourvu lui-même par un de ses ennemis, un de ces grands poissons à quadruple et quintuple rangée de dents qui brisent si aisément la carapace dont il s'entoure, le pauvre homard, au lieu d'un, en voit-il cent? S'il en est ainsi, son sort est peu enviable, assurément, et sa vie ne saurait être classée parmi les plus heureuses de ce monde.

La même question s'applique à des milliers d'insectes. La mouche vulgaire, avec ses quatre mille yeux, voit-elle quatre mille chambrières en train de nettoyer les vitres où il n'y en a qu'une. Le papillon de chou, avec ses dix-sept mille yeux, voit-il dix-sept mille choux pour un. La libellule au corset de saphir, voit-elle trente-six mille compagnes aussi minces qu'elle raser le bord de l'étang familial, alors qu'il y en a réellement qu'une seule?

Les zoologistes ont souvent discuté ce problème, et ne sont guère arrivés que dans ces derniers temps à se mettre d'accord. La raison est du côté des partisans de la vision simple. Quel que soit, en effet, le nombre des facettes de l'œil et le nombre des images reçues par la cornée transparente, c'est la rétine qui perçoit l'im-

pression unique des objets extérieurs, et qui constitue le véritable appareil sensorial de la vue. Tous les autres organes sont accessoires, et jouent un rôle secondaire.

—Le professeur Huxley prétend que le poids de l'homme, en moyenne, est de 154 livres, et il procède comme suit pour le démontrer. Les muscles et leurs accessoires pèsent 68 livres; le squelette, 24 livres; la peau, 10½ livres; la graisse, 28 livres; la cervelle, 3 livres; le viscère thoracique, 3½ livres; le viscère abdominal, 11 livres; le sang qui circule dans le corps, 7 livres. Le cœur d'un tel homme doit battre 75 fois à la minute, et il doit respirer 15 fois par minute. En 24 heures, il doit vider 1750 pieds cubiques d'air pur dans une proportion de un pour cent. Un homme donc du poids mentionné plus haut devrait avoir 800 pieds cubiques d'espace bien ventilé. Il doit rejeter par les pores de la peau 18 onces d'eau, 300 grains de matière solide et 400 grains d'acide carbonique toutes les 24 heures; et durant cette période il doit perdre en tout 6 livres d'eau et un peu plus de 2 livres d'autre matière.

D'une étoile à la terre.—D'après une récente observation du directeur de l'Observatoire du cap de Bonne-Espérance, l'étoile fixe la plus rapprochée de la terre serait l'étoile principale de la constellation du Centaure. Il ne faudrait cependant pas s'imaginer que cette étoile est quelque peu notre voisine. En effet, si une voie ferrée pouvait relier notre globe à cette étoile, il faudrait à un train, marchant à la vitesse de 100 kilomètres à l'heure, quelque chose comme 48 millions d'années pour franchir cette distance. Le voyageur qui voudrait faire ce voyage paierait 70 milliards de francs, d'après le tarif ordinaire des chemins de fer.

—On estime à 6,000,000,000 de livres sterling le chiffre de chèques qui passent annuellement par la chambre des compensations de Londres. C'est à peu près soixante-neuf fois autant que le budget des recettes de la Grande-Bretagne, qui est de 87,000,000 liv. sterl.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT AU MILIEU de CHAQUE MOIS.
Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Le prix d'abonnement est D'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme, recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.
N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et situations demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centimes la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.